

AVEC LA LUTTE DES URGENCES



L'HÔPITAL POUR PUBLIC

Dossier

LES RETRAITES,
UN COMBAT QUI COMMENCE
MAINTENANT **Pages 6 et 7**

ÉDITO
Pesticides: les mauvaises
plaisanteries de Macron
Page 2

PREMIER PLAN
Hong Kong: la
mobilisation continue
Page 3



ACTU INTERNATIONALE
Allemagne: face aux scores de
l'extrême droite, ni rire ni pleurer
Page 5

LIBRE EXPRESSION
Entretien avec Céline Lebrun-Shaath
à propos de l'arrestation de son mari
en Egypte **Page 12**



Par JULIEN SALINGUE

Pesticides: les mauvaises plaisanteries de Macron

Comme Daniel Cueff, maire de Langouët (Ille-et-Vilaine) et auteur d'un arrêté municipal anti-pesticides, on a d'abord cru à « une blague », voire « une fake news ». Il y a quelques jours, le gouvernement annonçait qu'il entendait fixer à 5 ou 10 mètres, selon le type de culture, la distance minimale entre les zones d'habitation et les zones d'épandage de pesticides. Une plaisanterie d'un goût douteux lorsque l'on sait que les études montrent, comme l'a rappelé entre autres le directeur de Générations futures, « que les dérives directes comme le vent et les réévolutions de pesticides après les épandages impactent les habitations environnantes largement au-delà des 100 premiers mètres du lieu de pulvérisation ». Des chiffres qui avaient motivé Daniel Cueff, rejoint depuis par d'autres maires, à publier un arrêté repoussant les pesticides à au moins 150 mètres des zones habitées, suspendu fin août par la justice. Macron, qui s'était posé en sauveur du monde au G7, donnant des leçons d'écologie à la terre entière, a une fois de plus montré le vrai visage de son « capitalisme vert », où notre santé sera toujours reléguée au second plan par la course au profit. Entre 5 et 10 mètres? Le pouvoir a affirmé se fonder sur une étude de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) qui repose pourtant, selon l'aveu de ladite agence, sur un document de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) appuyé « sur des données limitées issues d'études effectuées dans les années 1980 ». Autant dire: sur du partiel et de l'obsolète. Autant dire: sur rien. Mais que l'on soit rassuré: de nouvelles études « devraient être disponibles début 2021 ».

C'est tout? C'est tout. Face au tollé suscité par ses annonces, le gouvernement a été contraint de faire machine arrière, ou tout du moins de gagner du temps, en annonçant le lancement d'une « consultation publique » sur ses propositions. Le plus sérieusement du monde, le pouvoir nous explique que cette « consultation » se déroulera durant trois semaines « sur le modèle du grand débat ». Une nouvelle plaisanterie de mauvais goût? Les pesticides contaminent les sols, l'eau, l'air et participent à la disparition des espèces animales, et on nous invite à laisser des commentaires sur internet? Disons-le tout net: notre santé et celle de la planète sont des questions trop sérieuses pour être laissées entre leurs mains!

BIEN DIT

Le capitalisme est omnivore, il capte le profit là où il est le plus important à un moment donné; il ne se contente pas de petits profits marginaux; au contraire, il les maximise en constituant des monopoles – il a encore essayé de le faire dernièrement dans les biotechnologies et les technologies de l'information. Mais je pense que les possibilités d'accumulation réelle du système ont atteint leurs limites.

IMMANUEL WALLERSTEIN (1930-2019), *le Monde*, 11 octobre 2008.

À la Une

FACE À UNE MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE QUI TANGUE

Unir et développer les luttes

Point de provocations en cette rentrée (ou presque) de la part de Macron. Mais les objectifs demeurent, alors que les premiers effets de sa politique se font sentir notamment dans l'Éducation, conduisant à la baisse de popularité du ministre. Pendant ce temps, LREM se divise sur ses candidats aux élections municipales à Paris... et ailleurs. Des signes de fragilité qui ne doivent pas nous faire oublier que, plus que jamais, la mobilisation est nécessaire.

« La démocratie s'est déréglée, parce que le capitalisme s'est déréglé et est devenu fou ». C'est Emmanuel Macron qui parle la veille de l'ouverture du G7. On croit rêver. Devant une centaine d'entrepreneurs, le discours sonne comme un mea culpa: « Parce qu'on produit nous-mêmes des inégalités qu'on ne sait plus réguler », ajoute le président. Et pourtant, il est bien décidé à poursuivre sur sa lancée sans remettre en cause le modèle qui « s'est enrayé » selon lui, à savoir l'économie de marché.

La belle façade se lézarde
S'il veut bien concéder, comme il l'a fait devant les journalistes de l'Association de la presse présidentielle le 22 août dernier, « des mutilations inacceptables » ces derniers mois en France, il ne change rien à la politique du gouvernement. Pour preuve, l'annonce des conclusions de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) sur les circonstances de la mort de Steve à Nantes qui entérine la politique répressive: « Aucun lien ne peut être établi entre l'intervention des forces de l'ordre et la disparition » du jeune homme. Et la remise du rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA) a été repoussée, laissant suspecter, pour le moins, des « dysfonctionnements ». Si les petites phrases sont un peu moins violentes et provocatrices, elles sont toujours présomptueuses, et masquent bien mal les grands mensonges éhontés. La porte-parole du gouvernement elle-même a affirmé la semaine



dernière sans ciller que le « Grand débat » n'avait fait l'objet d'aucune publicité financée sur les deniers publics... oubliant que plus d'un million d'euros a été engagé pour une campagne numérique et radio. En continuant sur cette lancée, le gouvernement pourrait bien tout simplement présumer de ses forces. D'abord, parce que les fissures se multiplient. La belle façade se lézarde. L'affaire Rugby au début de l'été, qui a conduit à la démission du ministre de l'Écologie quelques mois seulement après son arrivée, en est l'expression la plus brutale. Plus discrète, la chute de popularité dans les sondages de Blanquer est pourtant significative. Le ministre de l'Éducation nationale, considéré jusqu'alors comme un pilier du gouvernement, a perdu 18 points de popularité entre février 2018 et cette rentrée. Après la grève des corrections du bac cet été, c'est par ailleurs d'ores et déjà plusieurs lycées

qui sont en grève en région parisienne, à Rouen, à Toulouse... tant l'arnaque des réformes commencent à se faire sentir.

Nos convergences face à leurs divisions

Quant aux annonces d'Agnès Buzyn le 2 septembre, elles sont apparues aux yeux des soignantEs en grève pour ce qu'elles sont: de la poudre de perlimpinpin. Elle doit revoir sa copie sous la pression d'une mobilisation qui n'a fait que croître depuis six mois. Enfin, à l'occasion de la prochaine échéance électorale, tel l'arroseur arrosé, voilà Macron pris au piège de sa propre stratégie. En s'affranchissant des partis pour accéder à la Présidence de la République, il avait prévu d'être un modèle... inexportable. Pas de chance, le lauréat de la médaille Fields, joueur, décide, lui aussi, de se passer d'un appareil constitué pour

se lancer dans la bataille municipale à Paris. Issu de la société civile, Cédric Villani incarne mieux qu'aucun autre élu LREM recyclé de la gauche ou de la droite, ce qui fit le succès du parti présidentiel. Le voici donc, ce parti, secoué par une première vraie crise. Au point d'assombrir son université d'été des 7 et 8 septembre. En effet, le processus d'investiture des candidats aux municipales s'avère illisible pour de nombreux membres de LREM, Premier ministre compris. Dans de nombreuses villes, l'investiture du candidat sortant macron-compatible (de gauche ou de droite) reste mal comprise. La base de LREM s'en défie dans quelques villes et pourrait être tentée par des candidatures dissidentes de type « Villani ». La division guette et la base du système gouvernemental en sera d'autant plus fragile. La rentrée du gouvernement pourrait bien être « pimentée », comme disent les éditorialistes. Nous l'appelons de nos vœux, mais nous savons que cette majorité ne s'effondrera pas toute seule. Nous travaillons à la convergence de tous les foyers de lutte, des ronds-points aux lycées, des hôpitaux aux marches pour le climat, pour une rentrée qui met le feu... contre toutes les réformes de casse sociale, avec entre autres et notamment la destruction des retraites, et surtout pour qu'ensemble, de façon démocratique, dans nos luttes, nous puissions décider quoi produire, quoi transmettre, comment, pour satisfaire quels besoins sociaux, et répondre, bien sûr, à l'urgence sociale et climatique.

Fabienne Dolet

HONG KONG

La mobilisation continue

Fin août, la cheffe de l'exécutif Carrie Lam avait réaffirmé avec force qu'elle refusait de retirer le projet de loi d'extradition, qui visait à rendre possible le transfert sur le continent de toute personne présente sur le territoire de Hong Kong, afin de la faire juger par des tribunaux aux ordres du pouvoir de Pékin. Et cela malgré plus de trois mois de mobilisations dont certaines ont regroupé la majorité des personnes en âge de manifester, d'actions radicales ayant le soutien de la majorité de la population, ainsi que de grèves de salariéEs. Le 4 septembre, il a été brusquement annoncé que le projet de loi avait été enfin retiré.

En réalité, ce qu'a promis Carrie Lam n'est pas un retrait immédiat. Il s'agit seulement d'un plan visant à « présenter une motion pour annuler le projet de loi conformément au règlement intérieur du Parlement lorsque celui-ci reprendra ses séances » qui auront lieu à la mi-octobre.

Ce ne serait pas la première fois, à Hong Kong, qu'une promesse ne serait pas tenue. C'est par exemple le cas de celle qui avait été faite en 1984 d'élection au suffrage universel des pouvoirs exécutif et législatif... Le système institutionnel antidémocratique en place laisse en effet aux partisans de Pékin le choix de la présidence de

l'exécutif, et leur accorde la majorité à l'Assemblée législative. Et cela, alors que les opposantEs au pouvoir de Pékin ont toujours été majoritaires lors des élections! Résultat, les députés pro-Pékin ont la possibilité de bloquer à tout moment l'adoption d'un texte qui aurait le malheur de leur déplaire.

Quatre revendications essentielles

Par ailleurs, trois mois se sont écoulés depuis juin, avec des manifestations devenues presque quotidiennes, plus de 1200 arrestations, huit suicides, ainsi que de nombreux blessés à cause de la brutalité policière et des attaques de la mafia locale bénéficiant de la complicité de la police.

Carrie Lam s'est elle-même accusée le 2 septembre de porter la responsabilité de la situation qu'Hong Kong connaît depuis plus de trois mois. Elle a même ajouté que cette faute était « impardonnable ». Si elle était sincère, elle aurait donc dû satisfaire immédiatement les quatre revendications qui se sont ajoutées à la revendication initiale de retrait du projet de loi:

1) Le retrait de la caractérisation « d'émeute » pour qualifier les actes

Un monde à changer

SALARIÉ-E-S JETABLES CHEZ DELIVEROO. « Nous vous notifions par la présente la résiliation de votre contrat de prestation de services souscrit le 28/11/2018. En application des stipulations du contrat, cette résiliation prend effet avec un préavis de 21 jours. » : voici un extrait de la lettre recommandée qu'a reçue Nassim Hamidouche, livreur pour Deliveroo, le 3 septembre. Pas d'appel téléphonique, pas d'entretien préalable, une simple lettre. Aucune faute n'est reprochée au livreur, qui soupçonne en revanche Deliveroo de vouloir se débarrasser de lui car il fait partie de celles et ceux qui, cet été, se sont mobilisés contre les nouvelles conditions tarifaires imposées par Deliveroo à ses « prestataires ».

Pour le Collectif des livreurs autonomes parisiens (Clap), aucun doute : « Un mois de mobilisation des livreurs parisiens et la seule réponse de la direction de Deliveroo aura été de virer l'un des principaux leaders de la contestation ». La direction de l'entreprise nie bien évidemment toute forme de répression, et explique que Nassim aurait « à plusieurs reprises indiqué avoir livré des plats aux consommateurs qui n'étaient

en fait pas livrés », ce que l'intéressé conteste. Un ancien du Clap, cité par le Monde, a une toute autre version : « Nassim est l'un des leaders des grèves. Et comme il travaille beaucoup, qu'il est posé, les livreurs l'écoutent. C'est pour cela que Deliveroo s'attaque à lui. »

Ainsi va le merveilleux monde des plateformes de livraison, dans lesquelles, malgré un lien de subordination évident, les livreurEs ne sont pas des salariéEs de l'entreprise et ne sont, dès lors, pas protégés par ce qui reste de garanties dans le code du travail. Et lorsque certainEs osent se mobiliser pour défendre ou revendiquer des droits, c'est la brutalité qui est de mise, avec des « déconnexions » arbitraires qui plongent des individus dans des situations des plus difficiles. « Ils ont l'impression que j'ai 15 ans et que c'était un petit métier où je faisais une heure par jour. Mais j'ai 35 ans, quatre enfants et c'était ma ressource première », explique Nassim, qui explique qu'il va, dans les semaines qui viennent, engager une action prud'homale avec une demande de requalification du contrat de prestation en contrat de travail. Avec, évidemment, tout notre soutien.

À l'occasion du lancement du « Grenelle », Édouard Philippe a annoncé dix mesures d'urgence contre les violences faites aux femmes, avec notamment la création de 1000 places d'hébergement d'urgence en plus des 5000 existantes, et une enveloppe de 5 millions d'euros s'ajoutant aux 79 millions déjà engagés.

Des moyens à la hauteur des besoins ?

Ces mesures sont largement insuffisantes face à l'urgence et la gravité de la situation. En effet, les estimations basses chiffrées à 220 000 les femmes victimes de violences chaque année et nous assistons à l'augmentation des féminicides (une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint). Cela fait des années que les associations féministes proposent des solutions pour lutter contre ces violences et qu'elles réclament des moyens financiers à la hauteur des besoins, qu'elles estiment entre 500 millions et 1,1 milliard, bien loin du budget alloué ! La déclaration d'Édouard Philippe est un non-sens en elle-même : la création de 1000 places d'hébergement d'urgence coûtera déjà en soi bien plus de 5 millions d'euros ! Ces 1000 places (si elles voient effectivement le jour) seront, elles aussi, bien inférieures aux besoins réels qui, selon les associations d'aide aux femmes victimes de violences, s'élèvent à plus de 20 000. Nous devons exiger des moyens à la hauteur des besoins réels, en places d'hébergement, accompagnement juridique, financement des associations, embauche de

GRENELLE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

De la poudre aux yeux

Mardi 3 septembre a débuté le Grenelle contre les violences conjugales, annoncé en juillet dernier par Marlène Schiappa. Il se déroule alors que plus de 100 femmes ont déjà été assassinées cette année par leur conjoint ou ex-conjoint.



travailleurEs sociaux, éducation et formation, etc.

Autre mesure annoncée par le gouvernement : un audit de 400 commissariats et gendarmeries pour y « détecter les dysfonctionnements » lors des dépôts de plaintes des femmes victimes de violences. On a un peu envie de dire que c'est le minimum, au vu des nombreux témoignages de femmes (comme en 2018 sous le hashtag #JeNaiPasPortePlainte) décrivant au mieux la désinvolture, au pire la moquerie ou la brutalité de la police.

Nous ne nous contenterons pas d'annonces

Le reste des annonces est du même acabit, avec des éléments administratifs peu utiles (retour d'expérience lors de féminicide, création d'une application de recherche de place en hébergement d'urgence) voire complètement contre-productifs comme la mise en place d'un « bracelet d'éloignement » que la victime et l'agresseur sont supposés porter tous deux et qui alerte directement la police si ce dernier se rapproche de trop près. Au-delà du fait qu'on

voit difficilement comment cela pourrait se mettre en place, on se dit qu'on aurait aussi pu faire confiance aux femmes et les croire lorsqu'elles estimaient être en danger et appelaient les services d'urgences. D'ailleurs, effet de ce Grenelle, les appels au numéro d'urgence pour les femmes victimes de violences ont bondi, passant de 250 à près de 1400. Preuve que lorsque les campagnes de prévention sont menées les femmes savent s'en saisir pour demander de l'aide.

Nous ne nous contenterons pas d'annonces sans suites ni de mesures tiédasses d'un gouvernement prêt à tout pour se faire une image féministe sans déboursier le moindre euro. C'est une véritable transformation de société qu'il nous faut, dans laquelle les violences faites aux femmes ne seront plus tolérées ou tolérables et où nous aurons les moyens de nous protéger dans tous les aspects de nos vies. Nous ne le dirons jamais assez : pour y arriver nous aurons besoin de construire toutes ensemble une mobilisation féministe de masse, unitaire et autonome contre les violences faites aux femmes.

Commission nationale d'intervention féministe



HONG KONG FREE PRESS

attribués à certaines personnes arrêtées. Cette qualification peut en effet se traduire par des peines allant jusqu'à dix ans de prison ;

2) La libération sans condition de toutes les manifestantEs arrêtés, sans inculpation ;

3) Une enquête indépendante sur les violences policières et les abus de pouvoir. Environ 80% de la population refuse de s'en remettre à l'équivalent de l'IGPN en France, et soutient cette revendication ;

4) La mise en œuvre du suffrage universel intégral promis en 1984. Mais Carrie Lam refuse catégoriquement de céder sur ces quatre points.

« Soigner la gangrène avec un sparadrap »

Pour toutes ces raisons, l'immense majorité de la population estime que ce qu'a promis Carrie Lam, c'est « trop peu et trop tard ». Ses

annonces reviennent à vouloir « soigner la gangrène avec un sparadrap » explique une militante. Les mobilisations continuent donc, avec notamment le début du boycott des cours dans les lycées et universités,

ainsi que des tentatives de bloquer l'aéroport.

« Ils n'ont rien concédé et une répression à grande échelle est en cours », explique Joshua Wong, arrêté plus relâché ces derniers jours comme une dizaine

d'autres militantEs ou députéEs. Depuis juin, plus de 20 licenciements ont notamment eu lieu dans le transport aérien, où l'appel à la grève générale du 5 août a été particulièrement suivi. Une grande partie des licenciés avaient simplement exprimé sur les réseaux sociaux leur sympathie pour le mouvement, ou participé à des manifestations en ville. Parmi elles, figure la présidente d'un des syndicats du groupe Cathay Pacific.

La solidarité internationale est plus nécessaire que jamais face à la répression, ainsi que contre l'envoi de matériel répressif. Les nouveaux canons à eau de la police ont par exemple été fabriqués en France par une filiale de Mercedes... Diverses initiatives ont déjà eu lieu cet été dans plusieurs pays. D'autres sont en préparation, notamment en France.

Dominique Lerouge

Le chiffre 408 euros

C'est le montant total des amendes infligées à des militantes féministes qui réalisaient un collage, vendredi 6 septembre dans les rues de Paris, pour dénoncer les féminicides. Commentaire de la mairie de Paris, qui défend le principe de la verbalisation des militantes : « Les agents n'ont pas à juger les slogans : ils font leur travail en verbalisant l'affichage sauvage. » Magnifique.



Agenda

Du 13 au 15 septembre, fête de l'Humanité, La Courneuve.

Samedi 14 septembre, manifestation des Gilets jaunes Acte 44, Paris.

Vendredi 20 septembre, marche pour le climat, Paris. Départ à 13h de la place de la Nation.

Vendredi 20 septembre, fête de soutien aux grévistes de l'ibis Batignolles, Paris 17^e. De 16h30 à 19h, parc Martin-Luther-King, 151 rue Cardinet, métro Brochant ou Porte-de-Clichy.

Samedi 21 septembre, manifestation justice sociale et climat, Paris.

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

NO COMMENT

Ne cherchons pas à m'opposer aux professeurs, je suis leur défenseur.

JEAN-MICHEL BLANQUER, C-News, 8 septembre 2019.

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication.
SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6500 exemplaires

Directeur de publication :
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

FINANCES PUBLIQUES

Nouvelle saignée

Le 3 septembre, Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a annoncé 5 800 nouvelles suppressions d'emploi dans son ministère d'ici la fin du quinquennat. La saignée sera en particulier très vive pour la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Le gouvernement Macron a bel et bien décidé de faire la peau à la DGFIP et à ses agentEs. Il est vrai que le dépeçage a commencé depuis les gouvernements précédents, mais ce pouvoir met les bouchées doubles et les projets de destruction ne cessent d'être annoncés. Entre les fermetures de la majorité des trésoreries mais aussi de nombreux services des impôts des particuliers et des entreprises, et l'externalisation de certaines missions comme le paiement des impôts chez les buralistes ou la mission topographique à l'IGN, le gouvernement enfonce le clou avec les annonces des suppressions d'emplois. Une fois encore, le service public de proximité est sacrifié.



PHOTO THÈQUE ROUGE/MILLO

Toujours moins

Depuis 2002, plus de 40 000 emplois ont été supprimés à la DGFIP, et cela ne semble toujours pas suffisant puisque le gouvernement veut en liquider 4 900 de plus sur les 5 800 suppressions au ministère (qui comprend la DGFIP et la Direction générale des douanes et des droits indirects, DGDDI) d'ici la fin du quinquennat. Pour Darmanin, ces nouvelles suppressions d'emplois sont normales car elles sont « la conséquence de la mise en œuvre » de « transformations d'ampleur visant à simplifier la vie des Français ». Pour être clair, selon lui la mise en place du Prélèvement à la source (PAS), la dématérialisation et la fin programmée de la taxe d'habitation permettraient ces nouvelles suppressions d'emplois. Mais ce qu'on oublie de dire Darmanin, c'est que la charge de travail des agentEs des Finances publiques, malgré ces réformes, n'a jamais autant augmenté que ces dernières années. Alors que tout est mis en œuvre pour décourager les usagerEs de venir dans les centres des Finances publiques et pour les pousser à faire toutes leurs démarches sur internet, ces dernierEs tiennent toujours à vouloir rencontrer un agent expérimenté ; sans oublier le nombre de dossiers qui ne cessent d'augmenter et la fraude qui reste extrêmement élevée. Quant au PAS, cette usine à gaz, il engendre un nombre important de questions... Bref, jamais les agentEs des Finances publiques n'ont été autant sollicités que ce soit par les particuliers, les entreprises ou les collectivités...

Mobilisation générale

Malgré ce constat, ce gouvernement persiste et signe dans sa politique de suppressions massives d'emplois avec des conséquences désastreuses pour les usagerEs, qui verront un service public se dégrader un peu plus, et pour les agentEs, dont les conditions de travail ne cessent de se détériorer. Face à cette situation, depuis juin, de nombreuses mobilisations se développent sur tout le territoire, où usagerEs et éluEs locaux sont parties prenantes pour la sauvegarde du service public de proximité. À l'appel de l'intersyndicale nationale DGFIP (Solidaires Finances publiques, CGT Finances publiques, FO DGFIP, CFDT Finances publiques et CFTC Finances publiques), les agentEs de la DGFIP sont appelés à se mettre massivement en grève à partir du lundi 16 septembre... Une mobilisation à suivre.

Joséphine Simplon

ANTIRACISME

Le « droit d'être islamophobe » ?

« On a le droit d'être islamophobe ». La « petite phrase » du philosophe Henri Peña-Ruiz, invité lors des Amfis d'été de la FI, fin août à Toulouse, n'a pas manqué de faire réagir nombre de militantEs et collectifs antiracistes. À juste titre. On se demande en effet comment il est encore possible, en 2019, de tenir de pareils propos, a fortiori lorsqu'on se revendique « de gauche ».

Face à la polémique, Henri Peña-Ruiz s'est justifié en expliquant que ses propos avaient été « tronqués » et qu'il fallait les resituer dans le développement qu'il opérait alors, dans le cadre d'un atelier sur « les trois boussoles de la laïcité ». Développement que voici : « On a le droit d'être athéophobe comme on a le droit d'être islamophobe. En revanche, on n'a pas le droit de rejeter des hommes ou des femmes parce qu'ils sont musulmans. Le racisme, et ne dévions jamais de cette définition sinon nous affaiblirons la lutte antiraciste, le racisme c'est la mise en cause d'un peuple ou d'un homme ou d'une femme comme tel. Le racisme antimusulman est un délit. La critique de l'islam, la critique du catholicisme, la critique de l'humanisme athée n'en est pas un. »

Taboue, la critique de l'islam ?

En d'autres termes, Henri Peña-Ruiz se défend de tout racisme et affirme que l'objet de son propos était de défendre la possibilité de la critique des religions. S'il s'agissait effectivement de cela, nous ne pourrions qu'être d'accord ! La critique des religions est non seulement légitime mais parfaitement justifiée, et toutE militantE et/ou courant progressiste se doit de la défendre contre les réactionnaires de tout poil qui tenteraient d'interdire une telle critique.

Mais une première question se pose : Henri Peña-Ruiz, et toutes celles et ceux qui, entre autres et



DR

notamment à la FI, ont volé à son secours, pensent-ils réellement qu'il serait difficile de critiquer l'islam en France ? Les critiques de l'islam comme dogme religieux seraient-elles sujettes à la censure ? Poser ces questions, c'est y répondre. Impossible, ainsi, de comptabiliser le nombre de « Unes » d'hebdomadaires nationaux qui, ces dernières années, s'en sont vivement pris à l'islam (et parfois aux musulmanEs), photos et formules anxigènes à l'appui. Impossible, en outre, de comptabiliser le nombre d'invitations faites à des Éric Zemmour (« [En France], au terme d'un long périple depuis le fin fond de l'Afrique, un peuple arabo-musulman s'est substitué aux anciens habitants. ») ou des Alain Finkielkraut (« La peur de l'islam, c'est la moindre des choses. »). Impossible, enfin, de comptabiliser ces dizaines d'heures

accordées, sur les chaînes d'info en continu, à de pseudo-experts spécialistes de l'amalgame entre islam, « islamisme » et terrorisme. Et l'on pourrait multiplier les exemples. Affirmer qu'aujourd'hui, en France, la critique de l'islam serait devenue impossible ou « taboue » est en réalité devenu une véritable tarte à la crème qui prêterait à sourire si l'islamophobie, bien réelle, ne faisait pas des ravages.

Le devoir de lutter contre l'islamophobie

Car c'est bien le second problème avec la position de Peña-Ruiz et de ses amis : en affirmant qu'on a le droit d'être « islamophobe » quelle que soit la définition qu'il donne à ce terme, ils participent, consciemment ou non, de la diffusion de l'idée selon laquelle il y aurait, en France, un « problème » avec l'islam, qui

justifierait une méfiance, voire une hostilité spécifique à son envers. Comment ne pas voir que, dans le contexte français, une telle position constitue un formidable point d'appui pour les racistes de tout poil, qui n'ont d'ailleurs pas manqué de voler au secours de Peña-Ruiz, l'enjoignant de « tenir bon » face aux « islamistes » et autres « indigénistes » ?

Comme le terme « antisémitisme », le mot « islamophobie » n'est certes pas parfait. Mais il s'est progressivement imposé, dans les institutions internationales et dans les dictionnaires (dont le Larousse) comme désignant un racisme spécifique, et bien réel, à l'encontre des musulmanEs. Vouloir à tout prix mener une bataille sémantique autour de ce terme est, au mieux, maladroit et, au pire, une tentative grossière de dissimuler un refus de combattre concrètement l'ensemble des conséquences concrètes de l'islamophobie et les politiques islamophobes, y compris lorsqu'elles se dissimulent – frauduleusement – sous l'étendard de la laïcité. Or, face à l'expansion des extrêmes droites et à la reprise de ses thèses par des pans toujours plus larges du champ politique, jusqu'à la banalisation de la thèse du « grand remplacement » – et les passages à l'acte qu'elle suscite – il s'agit de ne pas tergiverser : on n'a pas le droit d'être islamophobe, mais on a le devoir de lutter contre l'islamophobie.

Julien Salingue

ANTIRACISME Le retour du fantasme du « racisme anti-blancs »

Il aura suffi que le footballeur Lilian Thuram s'attaque au racisme anti-noirs et anti-arabes pour qu'une énième polémique se développe, au cours de laquelle la discussion s'est rapidement déplacée vers ce que d'aucuns croient bon de nommer « racisme anti-blancs ». Ou comment la dénonciation d'un racisme bien réel a conduit à la focalisation autour d'un « racisme » imaginaire, vieux fantasme de l'extrême droite devenu objet légitime de discussion publique...

« Quand on parle de racisme, il faut prendre conscience que le monde du foot n'est pas raciste mais qu'il y a du racisme dans la culture italienne, française, européenne et plus généralement dans la culture blanche. [...] Il est nécessaire d'avoir le courage de dire que les Blancs pensent être supérieurs et qu'ils croient l'être. C'est quelque chose qui dure malheureusement depuis des siècles. » Ces propos de Lilian Thuram, invité par la presse italienne à réagir aux cris de singe ayant récemment visé l'attaquant de l'Inter de Milan Romelu Lukaku, ont rapidement fait le tour des réseaux sociaux. Beaucoup plus, on peut déjà le noter, que l'information relative aux cris de singe eux-mêmes...

Une arme contre l'antiracisme

Thuram a notamment été accusé d'« essentialisation » (en raison de la formule « les Blancs ») et, rapidement, de « racisme anti-blancs ». C'est ainsi

que le journaliste sportif Pierre Ménès, entre autres, s'est une fois de plus distingué en déclarant, toute honte bue : « Ce qui me gêne toujours dans le discours de Thuram, c'est qu'il ne parle que du racisme contre les Noirs. Je n'ai pas envie de parler de ça avec lui... Parce que moi, je vais lui dire ce que je vais vous dire, le vrai problème, en France, dans le foot en tout cas, c'est le racisme anti-Blancs. » Tout simplement. Dès lors, comme le relatait l'Obs le 9 septembre, « l'extrême droite s'est régalée tout le week-end de la sortie de Pierre Ménès, laquelle confirmerait, à les entendre, leur diagnostic sur la société française », et ce malgré les « excuses » de Pierre Ménès.

Le concept de « racisme anti-blancs » n'est rien d'autre qu'une arme de propagande destinée à étouffer toute contestation antiraciste authentique, ressortie régulièrement par l'extrême droite et les conservateurs de tous bords pour délégitimer la parole antiraciste, en premier lieu lorsqu'elle vient des premierEs concernéEs.

Tout d'abord, voir une quelconque forme de racisme dans les propos de Lilian Thuram, a fortiori lorsque l'on sait dans quel contexte ils ont été prononcés (une réponse à une question portant sur les expressions de racisme contre les Noirs et les Arabes), est au mieux une incompréhension, au pire de la malhonnêteté crasse. Il n'y a pas plus de « racisme » dans les propos de Thuram qu'il n'y a de « sexisme » si une militante féministe affirme que « les hommes pensent être supérieurs aux femmes ».

Le racisme est un système de domination

Mais surtout, l'idée même qu'il pourrait exister, en France, un « racisme anti-blancs », comparable, même à une moindre échelle, au racisme anti-noirs, anti-arabes ou anti-roms, est une escroquerie intellectuelle qui vide de son contenu même le mot racisme. Le racisme n'est pas une somme de comportements



WIKIMEDIA COMMONS

individuels, d'attitudes agressives et/ou d'insultes. Le racisme est un système de domination, de classement, de hiérarchisation, qui produit, à l'échelle d'une société, des discriminations et des violences systémiques. Aucun blanc, même s'il lui arrivait un jour d'être traité de « sale blanc », ne subira, par exemple, de discrimination à l'embauche, au logement, ou de contrôle au faciès. Au total, la polémique autour des propos de Thuram n'est rien d'autre qu'un nouveau révélateur des crispations de ceux qui refusent de voir ou d'entendre dire que le racisme n'est pas l'affaire de quelques individus déviants, mais une production/construction sociale. Comme l'a expliqué le footballeur dans un « retour » sur ses premiers propos : « Pourquoi ces gens se permettent-ils de faire des bruits de singe ? Parce qu'ils ont un complexe de supériorité. Et ce complexe est issu d'une culture raciste dans laquelle ils ont grandi. » J.S.

ALLEMAGNE Face aux scores de l'extrême droite, ni rire ni pleurer

Les résultats de l'élection des députés aux parlements de deux Länder d'Allemagne – Brandebourg et Saxe, le 1^{er} septembre dans la partie est du pays –, ont confirmé les craintes. Le parti d'extrême droite AfD (Alternative pour l'Allemagne) marque des points : 23,5% dans le Brandebourg et 27,5% en Saxe (contre respectivement 12% et 9,7% aux régionales de 2014).

L'AFD ne tient pas son pari d'arriver en tête. Mais dans chacun des Länder, elle est en deuxième position derrière le parti social-démocrate SPD en Brandebourg (qui fait 26,2%), le parti chrétien-démocrate CDU en Saxe (qui fait 32,1%), partis traditionnels qu'elle talonne de peu. Les autres arrivent loin derrière, dont Die Linke qui, avec des scores d'à peine plus de 10%, chute de quelque 8 à 9%. Seuls les Verts progressent. À noter que la participation a fait un bond par rapport à 2014 (66% en Saxe, soit + 17 points ; 60,5% en Brandebourg, soit + 12,6%), ce qui n'empêche pas les abstentionnistes d'arriver encore largement en tête.

Sauvés par des chiffres ?

Les partis traditionnels ont trouvé des chiffres pour se consoler de leur chute. Primo, l'AFD ne serait pas « le » parti populaire qu'il prétend être : compte tenu des abstentions, il ne représenterait que 16% des inscrits. Secundo, l'extrême droite aurait perdu des électeurEs par rapport aux législatives nationales de 2017 où l'AFD et le petit parti NPD avaient totalisé un peu plus d'un million de voix, dans les deux Länder considérés, pour y tomber cette fois à 900 000. Donc une perte de 100 000 voix... mais du fait d'une participation générale plus faible qu'aux législatives, puisque le pourcentage de voix de l'AFD a tout de même aussi progressé entre



2017 et 2019. Voilà comment CDU et SPD, qui ont rivalisé pour piloter la restructuration de l'est du pays aux profits du capitalisme ouest-allemand depuis la chute du mur en 1989, déclinent toute responsabilité dans l'appauvrissement et le désarroi des classes populaires sur lesquels surfe la démagogie d'extrême droite. Car bien sûr l'AFD a mené campagne avec le cocktail habituel : dénonciation de l'insécurité, des prétendus abus du droit d'asile ou de la tolérance à l'égard « criminels étrangers », mais aussi démagogie sociale à propos des inégalités entre l'est et l'ouest...

Y regarder de plus près

Il est intéressant de voir où l'AFD a fait ses meilleurs scores : pas dans les plus grandes villes de la Saxe (Leipzig ou Dresde) où les

Verts ont fait quelques percées. Mais plutôt dans les zones de campagne et petites villes, et tout particulièrement dans la région du Lausitz, située à cheval entre Brandebourg et Saxe, aux confins avec la Pologne, où se pose avec acuité pour les classes populaires la politique nationale annoncée de « sortie du charbon » pour la production électrique. C'est là que l'AFD dépasse les 30%, voire frise les 40%. C'est dans cette région que se trouve une des importantes mines à ciel ouvert du pays qu'un plan gouvernemental prévoit de fermer à l'horizon 2038. Les autorités CDU veulent transformer la région en « zone économique spéciale » où le patronat aurait tous les agréments pour s'installer, serait arrosé au total de dizaines de milliards de subventions. Mais que

deviendraient les 8 000 emplois directs sur ces sites d'industrie charbonnière et électrique ? Que deviendraient les quelque 24 000 emplois induits ? Les autorités promettent des éoliennes en plus grande quantité, du vent... Face à l'absence de plan sérieux de reconversion, l'AFD a été le seul parti à défendre l'exploitation du charbon, en professant un climatocpticisme sans complexes...

Urgence écologique et sociale

Tandis que les partis de l'establishment (dont Die Linke, prise pour tel désormais) font leur tambouille pour trouver leurs meilleures alliances gouvernementales et poursuivre leurs mêmes politiques, les classes populaires de l'est du pays restent condamnées aux salaires plus bas, aux taux de chômage plus élevés, à une pauvreté plus grande qu'à l'ouest. Qui n'est pourtant pas un Eldorado pour toutes et tous. Les inégalités sociales y sont énormes aussi. SalariéEs et chômeurEs de l'ensemble du pays sont de fait condamnés à vivre dans des zones économiques spéciales. Des réactions et des luttes existent, de travailleurEs et de jeunes, qui vont devoir trouver des convergences. Entre autres pour que la transition écologique, nécessaire mais engagée sous la houlette capitaliste, ne se solde pas par un massacre d'emplois... avec l'AFD en embuscade!

Michelle Verdier

BREXIT Instabilité chronique en Grande-Bretagne

Boris Johnson est Premier ministre du Royaume-Uni depuis fin juillet. Choisi par quelques dizaines de milliers de membres du Parti conservateur, il a succédé à Theresa May qui avait repris le poste de David Cameron, démissionnaire suite au référendum en 2016. Encore fort, alors, d'une majorité d'une voix à la Chambre des communes, Johnson a annoncé fin août une fermeture du Parlement pendant cinq semaines afin d'assurer une sortie de l'UE, quoi qu'il arrive, le 31 octobre prochain. Scandale général jusque dans les rangs des conservateurs.

Vingt et un députés ont été exclus et n'auront donc pas l'investiture du parti lors des prochaines législatives. En d'autres termes : un ex-journaliste raté, menteur chronique (autrefois renvoyé du Times puis du Daily Telegraph précisément pour cette raison), raciste, islamophobe, sexiste et homophobe assumé et jovial, sans mandat électoral national, sans majorité parlementaire, suspend le Parlement et congédie sommairement ses collègues réfractaires. Jo Johnson, frère de Boris, député et membre du gouvernement, a démissionné, suivi deux jours plus tard par la ministre du Travail et des retraites, Amber Rudd. À ce stade, on se sait pas encore qui, de Shakespeare ou des Monty Python, serait à même de produire le portrait le plus apte des premières heures du gouvernement Johnson...

Vers de nouvelles législatives ?

Parmi les stratagèmes destinés à imposer une sortie sans accord (après avoir été mis en minorité

sur l'échéance du 31 octobre), il y a la mise au vote d'un projet de nouvelles élections législatives anticipées. Elles sont réclamées par l'opposition travailliste ou le Scottish National Party (SNP) écossais depuis des mois. Mais il est clairement entendu par tous (Labour, SNP, Verts, Lib Dems) que la mise en route du processus électoral offrirait une voie supplémentaire pour suspendre l'activité parlementaire. Impossible alors de contrôler l'avancement de « négociations » avec l'UE...

Pour le gouvernement, ce refus temporaire de l'opposition permet de tenter de faire passer cette dernière pour inconséquente et fuyarde et d'anticiper sa propre campagne sur ce terrain polémique. Pour l'opposition, il s'agit non seulement d'une précaution technique, mais ce refus permet aussi de prolonger l'enfermement du tyranneau dans sa propre incapacité à mener quelque initiative que ce soit. Les élections législatives ne sauraient cependant tarder et se décideront probablement – par une motion de censure – dès la certitude formelle



WIKIMEDIA COMMONS

acquise du blocage de la sortie version Johnson.

Surenchères sordides

Ces surenchères sordides ne sont pas exemptes de rationalité. Johnson et son équipe visent le repositionnement de leur parti autour d'un pôle d'extrême droite nationaliste, soit disponible pour une alliance avec le Brexit Party de Nigel Farage, soit en capacité de gagner son électorat. À n'en pas douter, ces dirigeants-là ce retrouveraient à merveille dans l'UE d'Orbán, de l'AFD et du RN... Car c'est bien une possibilité qu'il faut envisager : soit l'implosion du

Parti conservateur et le grotesque de Johnson finissent par anéantir toute chance de reconduction de la droite au pouvoir et une norme politique et morale se redéfinit autour de la gauche travailliste qui propose le seul compromis viable du moment ; soit, exactement au contraire, l'épisode en cours vient alimenter une romance ultra-réactionnaire dans lequel Johnson mène une lutte solitaire héroïque pour le peuple (national) contre les forces – la gauche travailliste, en particulier – qui tentent de faire obstacle à la « démocratie » référendaire. Dans ce cas, les outrances et bouffonneries d'un Johnson pourraient valoir comme autant d'invitations à passer à un régime inédit d'agression sociale et raciste pleinement et ouvertement assumé, débarrassé du dernier vernis démocratique. On sait que l'on peut compter sur l'appui sans réserve d'un large secteur de la presse pour cette version qui est depuis longtemps déjà la sienne, en millions d'exemplaires chaque matin.

Thierry Labica

ALGÉRIE

Un 28^e vendredi exprimant le refus de la présidentielle

Une fois de plus, le chef de l'état-major Ahmed Gaïd Saleh a insisté dans son dernier discours sur la nécessité de tenir l'élection présidentielle, présentée comme seule et unique issue à la crise systémique que vit l'Algérie. Le chef de l'État par intérim Abdelkader Bensaleh et le coordinateur du panel de dialogue et de médiation Karim Younes, engagés à conduire la transition, appellent les partis politiques et les associations à discuter les modalités de préparation des élections.

Mais le discours du chef de l'état-major n'a que fait que renforcer la détermination des AlgérienEs qui, comme chaque mardi et vendredi, ont fait une démonstration de force dans la rue. Le vendredi, étaient massivement repris, dans les rues, les chants et slogans « Ni Saleh ni Bensaleh, système rayeh rayeh » (« Ni Saleh ni Ben Saleh, le système tombera »), « Ni présidentielle, ni coup d'État militaire, pour une transition à la base », ou encore « Nous voulons aller vers un État démocratique et social ». Ces mots d'ordre traduisent, premièrement, le refus catégorique d'une transition chapeauté par ceux qui ont cautionné les politiques néolibérales et les pratiques antidémocratiques du régime, essentiellement sous le règne de Bouteflika et, deuxièmement, l'aspiration d'un peuple engagé à aller jusqu'à la destitution du régime. Un mouvement qui, dans sa diversité, exprime son attachement aux droits et libertés démocratiques et sociales.



Une rentrée sociale de lutte et de mobilisation

Les travailleurEs et les étudiantEs ont joué un rôle primordial en termes de mots d'ordre et d'engagement depuis le début du mouvement. Les premiers réclament et revendiquent encore le départ de la clique bureaucratique de la centrale syndicale (Union générale des travailleurs algériens – UGTA) qui, après un congrès fantoche tenu le 21 juin dernier, n'a fait que remplacer Sidi Said (ex secrétaire général) et quelques membres de sa clique par une nouvelle bureaucratie qui a cautionné les attaques contre le monde du travail et les acquis du mouvement ouvrier. Face aux étudiantEs, le régime continue à s'entêter, ne voulant pas céder aux revendications du Hirak. Ces derniers ont continué à protester chaque mardi, même durant la période estivale, et sont revenus massivement lors de la dernière marche du mardi, appelant à l'unité des étudiantEs au niveau national pour construire une alternative politique capable de renverser le régime. Les appels pour l'unité commencent à se propager dans les villes entre étudiantEs, travailleurEs, femmes, chômeurEs... Une campagne pour l'auto-organisation se fait par des débats publics, essentiellement dans les villes du nord, pour construire un processus constituant, garant d'une transition démocratique. L'assemblée constituante souveraine est plus que jamais nécessaire pour rédiger une nouvelle Constitution, avec un contrôle populaire à la base, car c'est dans cette assemblée constituante que les intérêts de classe se confronteront autour des réformes, de lois et de droits : le point de départ d'une lutte de classes à un stade supérieur.

Hamamouche Nonor

GRAND ENJEU DE L'ACTE II DU QUINQUENNAT

Les déclarations de Macron et l'entrée de Jean-Paul Delevoye, Haut commissaire à la Réforme des retraites, au gouvernement, ne laissent aucun doute: la contre-réforme des retraites est la « grande affaire » de l'acte II du quinquennat. Inauguré par le laminage du Code du travail, cet Acte II doit se terminer par un « big bang » du système de retraites issu des conquêtes sociales de 1945.

Pour parvenir à ses fins, le pouvoir avait mis en place une mécanique bien huilée. Pendant des mois, Delevoye a fait traîner en longueur un pseudo « dialogue social » avec les confédérations syndicales. Le seul but était l'aménagement, à la marge, de son projet de « retraites par points » dont le principe n'était pas à négocier. L'irruption du mouvement des Gilets jaunes, où la question des retraites a été très présente, a transformé le climat social et contraint le pouvoir à modifier son calendrier. D'abord reporté après les élections européennes de 2019, le vote du projet de loi sur les retraites n'est envisagé maintenant que pour 2020, probablement après les élections municipales.

Fébrilité du pouvoir

Si Macron n'a rien changé à ses objectifs, il prétend changer de méthode avec l'ouverture d'une nouvelle phase de « concertation » avec les syndicats et le retour du « grand débat » ouvrant une « consultation citoyenne » de plusieurs mois. L'instauration d'un « âge pivot » à 64 ans pour une retraite complète est remis en discussion. Tout cela témoigne de flottements et d'une certaine fébrilité du pouvoir qui garde en mémoire les grands mouvements sociaux de 1995, 2003 et 2010. Pour lui la partie est loin d'être gagnée.

L'immense colère sociale et la volonté d'en finir avec « Macron et son monde » subsistent et rendent possible une mobilisation pour le retrait du projet. La défense du droit à la retraite peut, comme par le passé, rassembler salariéEs, jeunes et retraitéEs. Elle peut être le point de convergence entre le mouvement ouvrier (syndicats, partis) et des formes nouvelles de mobilisations et d'organisation, en particulier le mouvement des Gilets jaunes.

Ne pas perdre de temps

Mais pour notre camp social, la partie aussi est loin d'être gagnée. Le mouvement syndical est divisé, CFDT, UNSA, CFTC se sont précipitées sur les « ouvertures » de Macron, alors que l'essentiel des syndicats opposés (CGT, FO, FSU) appellent à des mobilisations dispersées tout en poursuivant le dialogue social.

Le pire serait de tomber dans le piège tendu par l'exécutif: croire qu'il y a du temps. C'est maintenant qu'il faut agir, construire l'unité de toutes celles et ceux qui veulent le retrait du projet. Dans ce but, engageons dès aujourd'hui, dans les villes, les quartiers, les entreprises, la construction de structures unitaires rassemblant celles et ceux prêts à se battre pour le retrait du projet Macron-Delevoye. Le but de ces collectifs sera de mener le débat et de convaincre face à la propagande de l'exécutif, de préparer dans l'unité, la mobilisation, tout en discutant des alternatives à opposer à la contre-réforme. Il n'est pas temps d'attendre!

Dossier coordonné par la commission nationale santé-século-social du NPA



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / MARTIN NODA

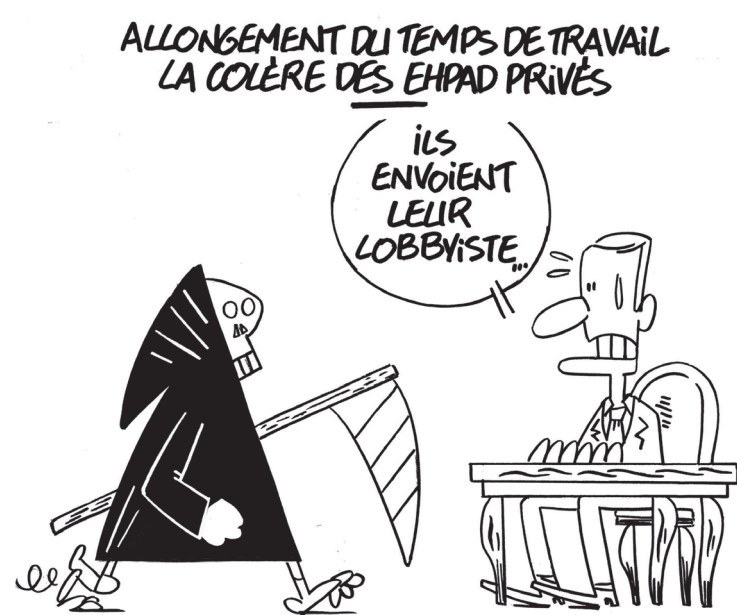
LES RETRAITES, UN COMBAT QUI COMMENCE MAINTENANT

DE LA CONSTRUCTION DES RETRAITES À LEUR DÉMOLITION

Les premières mesures en matière de retraite datent du 18^e siècle, avec l'instauration d'une retraite de la marine royale. Plusieurs régimes sont créés au 19^e siècle et au début du 20^e siècle pour les salariéEs de l'État. La loi de 1930 crée les assurances sociales incluant, pour les bas salaires, la retraite obligatoire par capitalisation. En faillite en 1941, elle est remplacée par le gouvernement de Vichy par un régime par répartition.

Des progrès...

Les ordonnances de création de la Sécurité sociale en 1945, inscrites dans le grand deal de la fin de la Seconde Guerre mondiale, instaurant le système actuel par répartition, ont pour ambition de créer un système unique et généralisé. Des mécanismes de solidarité sont créés pour prendre en compte notamment des périodes non cotisées (chômage...) ou porter les pensions à un niveau minimum. Au lendemain de la guerre et pendant plusieurs années, la situation des personnes âgées est souvent misérable car le montant de leurs retraites est très faible. Des mesures sont prises pour les augmenter avec l'instauration du minimum vieillesse en 1956, financé par l'impôt, pour garantir un revenu minimal. En 1971, le taux maximum de retraite passe de 40% à 50% de la moyenne des salaires des 10 meilleures années au lieu des 10 dernières. En 1982, l'âge légal de la retraite à taux plein est abaissé de 65 ans à 60 ans.



En août 1953, la grève générale du secteur public et d'entreprises privées avaient fait capituler le gouvernement Laniel qui voulait porter l'âge de départ des fonctionnaires jusqu'à 67 ans.

En 1972, la loi permet aux retraitéEs venant du privé de bénéficier de pensions moins faibles en rendant obligatoire l'adhésion à un régime complémentaire (Agirc pour les cadres et Arrco pour les non cadres). Mais ce n'est pas sans arrière-pensées pour le patronat qui avait bloqué les augmentations de cotisations afin d'inciter à la création de complémentaires et de contourner ainsi la Sécu.

... aux contre-réformes

En 1991, Rocard publie un livre blanc sur les retraites qui propose des mesures « paramétriques » qui seront toutes mises en œuvre :

– En 1993, Balladur allonge la durée de cotisation pour une retraite à taux plein dans le privé, qui fait passer la durée de cotisation de 37,5 à 40 années, et de 10 à 25 ans le nombre d'années prises en compte pour le calcul des pensions. La revalorisation des pensions ne se fait plus sur la base des salaires mais des prix. Les directions syndicales ne mobilisent pas ;

– Par contre, en 1995, Juppé échoue à porter à 40 ans la durée

de cotisation aux salariéEs du public face aux énormes manifestations et au blocage du pays par les salariéEs du public, notamment des transports ;

– En 2003, après « un diagnostic partagé » par les directions syndicales, et des mois de « concertation » Fillon aligne les conditions de départ du public sur le privé. Les journées de mobilisation éparpillées dans le temps ne mettront pas en échec le gouvernement ;

– De même, la mobilisation de 2008 n'empêche pas l'alignement des conditions de départ à la retraite pour les régimes spéciaux ;

– En 2010, la douzaine de journées de mobilisations n'empêche pas Woerth de reporter l'âge légal de départ de 60 à 62 ans pour tous les salariéEs à partir de 2018 ;

– En 2013, la gauche poursuit cette politique en allongeant progressivement la durée de cotisation jusqu'à 43 ans en 2035. Les journées de mobilisation éparpillées seront moins suivies ;

– En 2014, Touraine augmente la durée de cotisation d'un trimestre pour les trois ans, à partir de 2020, pour atteindre 43 ans en 2035. Sans riposte syndicale.

Macron vise une refonte globale du système, modifiant les paramètres de calcul des pensions et des durées de cotisation. Pour imposer un retrait de ces contre-formes et construire le rapport de forces, l'ensemble du mouvement social doit tirer la leçon des victoires et des nombreuses défaites des mobilisations.

RETRAITES PAR POINTS: LE JEU DE BONNETEAU DE MACRON-DELEVOYE

Le jeu de bonneteau consiste à arnaquer un passant crédule en lui faisant croire qu'il peut gagner de l'argent à un jeu où il est, à tous les coups, perdant. Pour y parvenir, l'habileté du bonimenteur est d'attirer l'attention sur une carte, pendant qu'il manipule les deux autres à l'insu de celui qui a eu l'imprudence d'entrer dans le jeu.

À tous les coups... on perd

C'est exactement le tour de passe-passe auquel se livrent Macron et Delevoeye avec leur projet de «retraite par points». Ils attirent l'attention sur le prétendu objectif de la réforme: créer un régime de retraites « universel » avec les mêmes règles pour touTEs, pour dissimuler son but réel: instaurer un système où les retraites publiques doivent entrer dans une enveloppe fixée à l'avance de 14% du PIB. Le taux de cotisation serait fixé de manière définitive à 28,1%. Compte tenu de l'accroissement de l'espérance de vie, du taux de chômage, de la situation économique, le niveau des retraites deviendrait une «variable d'ajustement». Dans une société où le nombre des retraités augmente par rapport à celui des actifs, cela signifie une baisse des pensions pour toutes et tous.

L'augmentation des cotisations patronales qui devrait être l'enjeu du débat est d'emblée écarté. C'est la «règle d'or», présentée comme une évidence à la fin du rapport Delevoeye.

Dans le système actuel «à prestations définies», où les règles sont connues à l'avance (durée de cotisation, calcul de la pension), il faut, chaque fois qu'on veut les modifier, faire voter une nouvelle loi au risque de déclencher des mobilisations. Avec le système Delevoeye-Macron, aucun débat, aucune loi: des calculs d'experts les remplace et ajustent chaque année le niveau des retraites, sans discussion possible.

Un «choix», quel choix?

Le seul «choix» laissé au salarié est une décision individuelle entre un travail sans fin (s'il a encore un emploi et les capacités) ou une retraite de misère. C'est pourquoi Macron ne fait pas de «l'âge pivot» proposé par Delevoeye un tabou. Ce qui importe, c'est la durée de cotisation. Elle amène le ou la salariéE à «choisir librement» de travailler plus longtemps, pour avoir une retraite décente.

Sous l'apparence d'un traitement égal et juste, c'est une régression du niveau des pensions qui est organisée. Dans le système actuel,



seuls les meilleurs salaires sont pris en compte pour le calcul de la retraite: pour les fonctionnaires, les 6 derniers mois, pour les salariéEs du privé les 25 meilleures années. En prenant en compte toute la carrière, c'est-à-dire aussi les plus mauvaises années (petits boulots, temps partiel...), le salaire de référence ne peut que baisser, faisant diminuer la pension.

ChacunE n'a pas les mêmes chances d'accéder à la formation, à la qualification, n'a pas les mêmes risques de subir chômage et précarité, ne subit pas les mêmes conditions de travail; quant aux femmes, elles portent encore l'essentiel des conséquences de l'éducation des enfants sur leur carrière.

C'est le rôle de la Sécurité sociale de corriger ces inégalités par des mécanismes de solidarité évitant qu'elles ne se creusent avec la retraite.

Or, dans la réforme Macron-Delevoeye, ces mécanismes ne seront plus financés par des cotisations sociales mais par des impôts, payés avant tout par les salariéEs, et qui ne pourront guère augmenter sous peine de «ras-le-bol» fiscal.

Le non-dit de la réforme: ouvrir la porte à la capitalisation

Macron et Delevoeye ne cessent de le répéter, leur réforme aurait pour but de préserver les retraites par répartition. Pourtant, le rapport Delevoeye ouvre une porte aux retraites par capitalisation pour les hauts salaires (+ 120 000 euros par an), dont les droits à retraite par répartition sont «plafonnés». Mais c'est surtout la baisse inéluctable des retraites de l'ensemble des salariéEs qui poussera celles et ceux qui en auront les moyens à «compléter» une retraite publique insuffisante par un «complément» de capitalisation.

Le grand gagnant de l'opération est le patronat, qui se voit garantir contre toute hausse de cotisations et voit s'ouvrir le marché juteux des assurances retraites.



CE QUE PROPOSE LE NPA

Retrait de la contre-réforme Macron-Delevoeye

Nous ne voulons pas des retraites par points, compte notionnel, capitalisation... car cela conduirait à une grande régression. Ce projet n'est donc ni amendable ni négociable.

Refuser le statu quo

Les paramètres des retraites sont à modifier tout aussi radicalement, à l'opposé des contre-réformes: retraite à 60 ans dès 35 ans d'activité et 55 ans pour les emplois pénibles, postés. Ce qui inclut le travail salarié, les années d'études et de formation dès 18 ans, les périodes sans travail à cause du chômage, de la maladie ou d'un accident, de l'invalidité, de la maternité...

Continuité du salaire

Les cotisations sociales sont constituées par une part de la rémunération des salariéEs. Les employeurs versent à l'organisme de Sécurité sociale faisant office de banque (l'URSSAF) les cotisations sociales, une part du salaire dit socialisé, qui est reversé quasi immédiatement aux organismes de retraite publics, qui paient ainsi les pensions. C'est un droit acquis par les salariéEs et combattu par le patronat qui revendique en permanence la «baisse des charges». C'est la continuité du salaire. Celui-ci ne doit donc pas être inférieur à celui perçu en activité.

Augmenter le salaire et partager le travail

Augmenter les salaires c'est aussi augmenter les cotisations sociales. Le SMIC, comme le minimum vieillesse, ne doit pas être inférieur à 1800 euros. Les salaires et les revenus dits de remplacement, dont les pensions, doivent être revalorisés de 300 euros. L'éventuelle augmentation des cotisations ne doit pas peser sur le pouvoir d'achat des salariéEs et donc seules les cotisations patronales devraient être augmentées et, à terme, les cotisations salariales supprimées. Diminuer sans perte de salaire le temps de travail à 32 heures ou moins si nécessaire afin de donner du boulot à tous les chômeurEs, c'est aussi donner plus de ressources à la Sécu et à sa branche retraite.

Se battre pour l'égalité femmes-hommes

Les inégalités de rémunération femmes-hommes se reflètent aussi sur les pensions. L'égalité salariale doit être imposée tout au long de la vie et sera un apport supplémentaire aux caisses de Sécu. Des mesures spécifiques pour le rattrapage des pensions pour les femmes et toutes les victimes de la précarité, notamment du temps partiel imposé qui touche particulièrement les femmes, doivent être exigées.

Appliquer enfin une décision de 1945: l'unité des caisses

Les batailles pour la défense de la Sécurité sociale et de sa branche vieillesse ont été fréquentes depuis 1945. Mais la multitude des caisses a pesé négativement dans la construction du rapport de forces. La fusion de toutes les caisses de base et complémentaires et des différents régimes est donc souhaitable, mais à la condition impérative de l'alignement des prestations vers le haut. La Sécu et sa branche retraite sont à nous, à nous de les gérer! Nous ne confions pas la gestion de notre paie à des tiers. La part socialisée de notre salaire nous appartient à nous, les assuréEs sociaux. Les administrateurEs des caisses doivent être éluEs au plus près des assuréEs, avec de réels pouvoirs de décision et la révocation si besoin.

LE CHEVAL DE TROIE DES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Le fonctionnement des retraites complémentaires a largement inspiré le projet de réforme présenté par Macron-Delevoeye. Ces régimes complémentaires ont été créés dès 1947 afin de pallier l'insuffisance des pensions servies par le régime général et sont devenus obligatoires à partir de 1972.

Une gestion «exemplaire»

À l'identique du régime de base, les régimes complémentaires sont gérés en répartition et leur gestion est donc affectée par les évolutions démographiques et les contraintes du système économique.

La particularité des régimes complémentaires est qu'ils sont basés sur un système par points et non sur la base d'un nombre variable d'années travaillées ou compensées. Chaque mois, les employeurs versent des cotisations aux caisses complémentaires. Lorsque l'affiliéE liquide sa retraite, les points acquis durant sa carrière sont transformés en pension. Le prix d'acquisition des points et leur valeur au moment du paiement de la pension complémentaire sont fixés par les «partenaires sociaux» soucieux de l'équilibre des caisses dont ils assurent la gestion.

La place des complémentaires est souvent très importante pour les retraités. Elles contribuent pour moitié à la pension des cadres, pour un tiers à celle des salariéEs.

La gestion paritaire de ces caisses a «fait ses preuves». Entre 2012 et 2017, le pouvoir d'achat des pensions des régimes de base a très légèrement diminué, de 0,1% en moyenne par an. Mais sur la partie complémentaire, le pouvoir d'achat des pensions des principales complémentaires, Agirc (Association générale des institutions de retraite des cadres) et Arrco ((Association des régimes de retraite complémentaire des salariés) aujourd'hui fusionnés) a respectivement diminué de 0,4% et 0,3% par an.

Certains régimes complémentaires ont constitué des réserves financières: 70 milliards d'euros pour l'Agirc-Arrco, 24 milliards pour les professions

libérales (CNAVPL), 17 milliards pour les indépendantEs (RCI), 8,5 milliards pour les contractuelEs de la fonction publique (Ircantec)... Soit, à fin 2017, un pactole de 137 milliards d'euros. Sur lequel le gouvernement compte bien faire main basse, ce qui explique en partie le mécontentement de certaines professions.

La privatisation en vue

En plus des régimes obligatoires par répartition, des retraites

supplémentaires, dite aussi «supplémentaires», permettent à certainEs retraitéEs de compléter leurs revenus. Ces dispositifs fonctionnent le plus souvent par capitalisation et sont majoritairement gérés par des sociétés d'assurances. Leur place dans l'ensemble des régimes de retraite demeure marginale. En 2017, leurs cotisations ne représentaient que moins de 5% de l'ensemble des cotisations et le nombre d'adhérentEs atteignait 13,1 millions avec de faibles

prestations, de l'ordre de 2%. C'est un des objectifs de la loi Pacte de rendre les produits d'épargne retraite plus simples, attractifs. Selon Bruno Le Maire, «cette simplicité et liberté doivent permettre de faire décoller l'épargne retraite en France». Une liberté qui, comme celle de l'âge de départ à la retraite, n'est qu'un leurre dont ne peuvent s'affranchir la majorité des salariéEs, tout en ouvrant la voie à l'extension de la privatisation de l'ensemble du système.

RETRAITES DES FEMMES: DE PIRE EN PIRE...

Le système actuel est déjà très défavorable aux femmes qui touchent en moyenne 40% de moins que les hommes. Les raisons en sont connues: temps partiels, interruptions de carrière liées aux enfants, précarité, salaires inférieurs de plus de 25% à ceux des hommes... Le système de calcul ne se contente pas de «transférer» l'inégalité salariale: il l'aggrave puisque l'écart passe de 25% à 40%. Avec la réforme prévue par le gouvernement la situation des femmes va empirer encore plus que celle des hommes:

Calcul sur la base de toute la carrière et non plus des 25 meilleures années ou des 6 derniers mois:

les périodes d'inactivité, de chômage non indemnisé, les temps partiels (à 80% occupés par des femmes)... étaient partiellement annulés par le calcul sur une partie seulement de la carrière. La réforme Balladur de 1993, en passant des 10 meilleures années aux 25, avait déjà entraîné une baisse de 16% des pensions des hommes et de 20% de celles de femmes. Le calcul sur l'ensemble de la carrière va une nouvelle fois impacter plus fortement les femmes.

Retraites à points contre système par annuités: les régimes par points sont défavorables aux femmes puisque les régimes complémentaires

leurs versent des pensions égales à 40% de celles des hommes pour l'Agirc et à 60% pour l'Arrco alors que pour l'ensemble des régimes le rapport est de 75%. La généralisation du système à points va aggraver les inégalités femmes/hommes.

Intégration des primes des fonctionnaires:

pour compenser le passage du calcul sur 6 mois à l'ensemble de la carrière, l'intégration des primes ne suffira pas mais il aura, de plus, l'effet pervers de défavoriser encore une fois les femmes qui touchent globalement des primes moins importantes que les hommes, lorsqu'elles en touchent.

Compensation de l'impact des enfants sur la carrière:

la réforme prévoit une majoration de 5% des pensions par enfant au lieu de 10% à partir du 3^e. Il est à craindre que les couples choisissent l'attribution de la majoration au père qui aura généralement une pension plus élevée, avec pour conséquence une perte pour les femmes en cas de séparation. De plus, la disparition des majorations de durée d'assurance (4 à 8 trimestres par enfant considérés comme cotisés) va entraîner une baisse de la pension versée à l'âge de départ égal.

Modification du calcul des pensions de réversion (qui

beneficiant à 90% aux femmes): la réforme prévoit de reculer l'âge d'ouverture de ce droit, de le supprimer pour les personnes divorcées ou remariées, ne prévoit pas de l'étendre aux personnes pacées et, dans la plupart des cas, le nouveau mode de calcul va entraîner une baisse de la pension de réversion.

Prise en compte de la pénibilité:

la prise en compte de la pénibilité est encore en discussion mais, dans tous les cas, les conséquences spécifiques des métiers féminisés (stress, usage de produits d'entretien, port de charges lourdes dans les métiers de la santé, etc.) sont très sous-évaluées.

L'augmentation des minima (dont les femmes sont les principales bénéficiaires) est une amélioration minime au vu de l'ensemble des conséquences désastreuses déjà prévisibles de cette réforme. Comme l'indique Delevoeye: «La retraite est le reflet de la carrière». Alors, pour les femmes, il y a 3 batailles à mener: pour un système de retraites solidaire qui efface les inégalités liées aux enfants, à la prise en charge des tâches domestiques, au chômage, à la précarité...; pour l'égalité professionnelle (salaires et carrières); et pour une société débarrassée de toutes formes de discriminations!

FORD BLANQUEFORT

« Même si Ford ne le veut pas, on est là ! »

Encore un épisode de la chronique qui pourrait être celle d'une défaite programmée, ou alors d'un acharnement surtout pas désespéré. Alors que l'usine est déserte, sans activité, que les premières lettres de licenciement arrivent à domicile depuis le mardi 10 septembre, nous tentons toujours d'empêcher une issue prétendument fatale.

Vendredi 6, nous avons organisé, et plutôt réussi, notre première initiative de ce mois de septembre très particulier puisque censé être le dernier. Nous étions 200 environ, pour un moment que nous voulions à la fois convivial et un signe supplémentaire de résistance.

Au programme de la soirée, passée sur le parking du Comité d'entreprise, juste devant l'usine, il y avait un repas (simple), un concert de HK (qui revenait nous soutenir pour la troisième fois !) et un émouvant spectacle de lecture théâtralisée joué par une compagnie amatrice. Parmi nous, des collègues bien sûr, trop peu mais quand même, qui espèrent encore ou qui tiennent à garder des liens de solidarité. Étaient aussi présents, les soutiens fidèles, des familles, des proches, les camarades syndiqués des entreprises proches, publiques et privées, de plusieurs étiquettes syndicales, des militants associatifs, sociaux comme écologistes ou antiracistes, des militantEs politiques... sans oublier des camarades gilets jaunes venus de plusieurs comités ou ronds-points, parfois loin. Le tout donnait un ensemble qui pourrait être un échantillon du « Tous ensemble » et de la convergence que nous souhaitons ardemment.

Des présentEs... et des absents

Mais en ce qui concerne la défense de l'usine Ford et des emplois, il manquait du monde à l'appel. Pour commencer, à part la mairie de Blanquefort qui était représentée, notamment par du matériel prêté, les collectivités territoriales, les pouvoirs publics étaient complètement absents. À l'image de leur désertion actée depuis plusieurs mois. Et puis, plus surprenant et plus problématique, c'est le vide laissé par nos responsables syndicaux. Ni la confédération CGT ni la fédération métallurgie ne donnent signe de vie : aucun message, aucune aide, aucune solidarité ; c'est comme si notre lutte n'existait pas. Enfin, une spéciale dédicace pour notre UD (l'union départementale CGT de Gironde) qui non seulement n'aura pris aucune initiative depuis l'annonce de la fermeture de l'usine (février 2018) mais qui refuse tout simplement d'appeler à la manifestation « unitaire » contre tous les licenciements, le 21 septembre à Bordeaux.

Ces absences illustrent, au moins en partie, nos difficultés actuelles dans la construction d'une bataille convergente pour défendre nos intérêts largement, collectivement. Certes, il est habituel de ne pas pouvoir compter sur les pouvoirs publics locaux. Mais que des structures syndicales désertent ainsi le combat, et ne soient d'aucune aide aux équipes militantes de base, constitue un réel handicap supplémentaire.

C'est en tenant compte de ces difficultés, dans ces conditions précises, que la mobilisation existante est importante. Face à la machine qui nous écrase (Ford, État, grands médias...), on est bien conscients de nos limites et de nos faiblesses, mais notre colère, notre dignité, notre détermination

peuvent faire bouger des choses. En tout cas, c'est notre objectif pour les prochains rendez-vous, du 17 septembre (jour du jugement en appel) et du 21 septembre (manifestation unitaire, manifestation gilets jaunes et concert de solidarité).

Philippe Poutou



CLERMONT-FERRAND

Gilets jaunes et blouses blanches aux urgences

Une expérience de convergence entre secteurs mobilisés contre la politique de Macron.

Pour soutenir le mouvement de grève du personnel des urgences qui a débuté le 3 juillet, les Gilets jaunes sont allés une première fois à leur rencontre le mardi 6 août en se rassemblant devant le service. Malheureusement, les syndicats et le personnel n'étaient pas présents sur le lieu de rassemblement car les contacts n'avaient pas pu être pris. La direction du CHU a alors notifié aux organisateurs l'interdiction de se rassembler devant le service, en invoquant des raisons de sécurité, et a de plus formellement interdit aux personnels de venir rencontrer les Gilets jaunes. Les manifestantEs se sont déplacés de quelques mètres pour continuer leur mobilisation de soutien sur le trottoir devant l'entrée du CHU.

Rencontres informelles

Mais au cours de cette initiative, de nombreuses rencontres informelles ont pu avoir lieu, avec le personnel, des malades et leurs proches. Ces échanges ont permis aux Gilets jaunes de comprendre les difficultés dans lesquelles se trouvent les agents pour exercer au mieux leurs métiers et permettre au plus grand nombre un accès à des soins de qualité. Il a été abordé aussi les conditions indignes dans lesquelles sont reçus les patientEs (longue attente avant de voir un médecin, brancards dans les couloirs...) malgré un professionnalisme sans faille des soignantEs qui font tout leur possible pour pallier au mieux cette absence de moyens au mépris de leur propre santé. Les Gilets jaunes ont pu comprendre le désarroi des personnels devant cet état de fait ainsi que leurs revendications (une augmentation du nombre de personnels formés, avec des salaires décents, des moyens financiers supplémentaires



DR

L'appel intersyndical au rassemblement du 3 septembre

Traavailler en sous-effectifs, ne plus avoir de vie privée, ne plus pouvoir effectuer un travail de qualité, ne pas être augmentés depuis près de 10 ans... est inacceptable!

Il faut embaucher dans toutes les catégories, il faut augmenter les salaires, il faut ouvrir des lits pour les patients! La grève dans les hôpitaux a continué même en plein été. Aujourd'hui ce sont 220 services des urgences qui sont en grève, dont le SAU du CHU de Clermont-Ferrand. Au CHU, les ambulanciers du SAMU, les assistants de régulation du SAMU, les agents du service des maladies infectieuses et tropicales, les agents du service de médecine intensive et réanimation, sont eux aussi mobilisés pour la satisfaction de leurs revendications (maintien de tous les postes, augmentation des effectifs, remplacement de toutes les absences, respect des plannings, prime de risque...). Pour la rentrée nous organisons un rassemblement mardi 3 septembre à 13h30 devant l'administration centrale, pour tous les services du CHU, avec le soutien de la population et des Gilets jaunes. Aujourd'hui plus que jamais il faut la généralisation de la grève dans les urgences et plus largement dans tous les services! Pour faire reculer le ministère et obtenir satisfaction sur les revendications!!!

pour l'achat de matériel nécessaire et la rénovation des locaux, la fin des contrats précaires pour les

agents qui doivent être titularisés, le remplacement du personnel en cas d'absence...).

Des liens se créent

Suite à ce rassemblement, les Gilets jaunes ont contacté les syndicats représentatifs du CHU (CGT, FO, SUD) pour les inviter à venir les rencontrer lors d'un nouveau rassemblement le 13 août. Lors de cette initiative, des liens se sont créés. Les syndicats et les Gilets jaunes ont partagé leurs points de vue sur la situation dramatique dans les hôpitaux, due à la politique menée depuis plusieurs années, qui n'est faite que de réductions budgétaires éloignant de plus en plus la population des lieux de soins.

Conjointement, l'intersyndicale des syndicats du CHU et les Gilets jaunes, au moyen de deux appels, ont décidé d'organiser un nouveau rassemblement de soutien le mardi 2 septembre, où plus d'une centaine de personnes (syndicats, Gilets jaunes) se sont retrouvées devant la direction du CHU. Après les prises de parole, il a été décidé de demander une entrevue à la direction pour exposer les revendications des salariéEs et des citoyenEs afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et d'avoir une meilleure prise en soin des malades. Une entrevue entre la direction et une délégation Gilets jaunes-syndicats sera programmée ultérieurement. En attendant, de nouveaux rassemblements sont programmés tous les mardis tant que le mouvement perdurera. D'ores et déjà, la CGT a affrété un bus pour participer à la manifestation du 11 septembre à Paris.

Tous les services de l'hôpital public sont concernés par ces difficultés.

Le soutien des Gilets jaunes à la grève des hospitalierEs a permis de tisser des liens entre eux et la population, avec les syndicats. Aujourd'hui les difficultés de l'hôpital public sont largement connues et la résistance s'organise. Pour gagner, la seule solution est de lutter toutes ensemble au même moment!

Correspondante

MIGRANT-E-S Manifestation à Limoges contre les expulsions

Samedi 7 septembre, 350 personnes ont manifesté leur colère pour que l'accueil des migrantEs dans la région ne se résume pas à devoir survivre dans la rue.

Après l'expulsion, en juin, du CRDP, un bâtiment appartenant à la Région, vide depuis 8 ans, dans lequel un collectif d'associations, « Chabat d'entrar », avait installé 90 personnes à la rue, le même collectif, dont le NPA est partie prenante, ouvrait un nouveau squat dans une friche industrielle (d'anciens bâtiments d'Engie), elle aussi à l'abandon depuis 8 ans.

Incurie des pouvoirs publics

Un énorme travail a été fait sur le lieu (aménagement de chambres, eau, électricité, cuisine collective

et construction d'un lieu de vie) et voici que de nouveau le squat est menacé d'expulsion au profit d'une opération immobilière orchestrée par le groupe Vinci. Actuellement, ce sont de nouveau 90 personnes qui ont trouvé un toit dans ce lieu. Si une cinquantaine de personnes ont eu, suite à l'expulsion du CRDP, des solutions d'hébergement mais uniquement temporaires, une quarantaine ont rejoint le nouveau squat, ainsi que de nombreuses familles à la rue. D'autres demandes affluent et ne peuvent être satisfaites pour des raisons de sécurité. Le collectif ne cesse de demander aux



NPA

pouvoirs publics locaux la création de 200 places d'hébergement d'urgence inconditionnel, l'État ne cesse de renvoyer au 115 alors qu'il n'y a aucune place libre. C'est pourquoi ce samedi, la colère est montée d'un cran et que toutes

et tous ont été bien contents d'avoir pu l'exprimer aussi nombreux. Le lundi 9 septembre, au tribunal, les avocats sont parvenus à reporter le procès d'expulsion au 11 octobre. Le combat continue!

Correspondant

GRAND EST Les Gilets jaunes font leur rentrée

Le dimanche 8 septembre, la Coordination des Gilets jaunes du Grand Est a fait sa rentrée, à Dannemarie dans le Haut-Rhin.

Après un été marqué par des réunions, des actions diverses (péages gratuits, manifestations contre les violences policières suite à la mort de Steve), 120 Gilets jaunes venus des départements d'Alsace, Lorraine et Franche-Comté se sont retrouvés dans un gymnase. Point sur la situation politique générale, modalités des prochaines manifestations à l'appel de la Coordination, travail par commissions, pour terminer sur le vote d'une déclaration de rentrée qui sera publiée sur la page Facebook.

Calendrier de mobilisation(s)
Les discussions ont concerné l'organisation des actions dans la région : la Coordination appellera à une manifestation régionale



DR

par mois, avec un turn-over sur les grandes villes de la région, laissant ainsi la place à des initiatives locales. Des commissions ont été créées : groupes « manifestation/répression », « tract et déclaration de la Coordination », « communication », « actions », « convergence écologie », « commission entreprises régionale », « RIC- référendum ADP ».

Il en sort une feuille de route de rentrée, un calendrier des manifestations régionales fixé jusqu'à début décembre (prochaine échéance Nancy le 14 septembre, montée à Paris la plus massive possible pour la marche pour le climat du 21 septembre). Deux tracts sont prévus par la commission entreprises : l'un contre les licenciements et les politiques de suppression de postes

dans la fonction publique, l'autre contre la réforme des retraites. Les Gilets jaunes présents tombent d'accord sur une action coordonnée pour soutenir la grève des urgences dans le Grand Est, et sur la participation à la manifestation du 18 septembre à Belfort contre le plan social à General Electric. Une autre date apparaît importante : celle du 24 septembre contre la réforme des retraites.

Du côté de l'écologie, en plus de la marche du 21, des échéances locales se préparent, notamment une manifestation le 23 novembre à Stocamine, anciennes mines de potasse où est prévu l'enfouissement de déchets industriels dangereux juste en-dessous de la nappe phréatique de Wittelsheim, commune du Haut-Rhin. Certains s'organisent également pour faire signer la pétition « ADP » et coordonner leurs ateliers RIC sur la région.

Une déclaration finale est adoptée. Les Gilets jaunes entonnent un de leur chant de manifestation. Le combat continue!

Correspondante

IBIS BATIGNOLLES

Toujours debout, toujours déterminés

« Vous êtes dans des conditions de travail très dures, avec même des formes de violences au travail, jusqu'au viol de cette collègue par un directeur de l'hôtel [...]. On imagine bien la difficulté de relever la tête, de retrouver la confiance en soi pour se battre, et en cela, votre mobilisation est admirable » : c'est le message de soutien adressé lundi 9 septembre par Philippe Poutou aux salariéEs de la société STN, sous-traitées à l'hôtel IBIS Batignolles, en grève depuis la mi-juillet avec leur syndicat, la CGT-HPE.

Regroupés devant l'entrée principale de l'hôtel, les grévistes scandent chaque jour leurs slogans avec la même détermination : « Mal au dos, mal aux pieds, il faut payer ! », « STN voleur, IBIS complice ! » Ils et elles sont une vingtaine à avoir débuté cette grève pour protester contre des conditions indignes de travail. « Ici on travaille beaucoup, mais ça ne paye pas, et souvent les femmes finissent avec des handicaps »¹. TouTEs témoignent des cadences infernales, des nombreuses heures supplémentaires jamais payées et des menaces de mutation – sinon pire – lorsqu'ils et elles osent se plaindre ou tombent malades.

Aucune discussion n'est entamée

Tiziri Kandi, animatrice syndicale à la CGT-HPE, nous explique que STN n'a fait que des propositions minimalistes aux grévistes, et à la seule condition qu'ils retirent leurs saisines aux Prud'hommes ; quant à l'hôtel, il se décharge sur le sous-traitant : « Pourtant c'est bien lui qui, lorsqu'il a négocié le contrat commercial, a tiré les prix vers bas tout en sachant très bien ce que ça signifiait pour les salariéEs. Il ne tient qu'à lui de le revaloriser et d'imposer à l'employeur qu'il assure de meilleures conditions de travail aux femmes de chambre. Ou de les internaliser : c'est leur principale revendication ».

« Mme la Secrétaire d'État, elles sont là les femmes de chambre ! »

Le jeudi 12 septembre, le piquet de grève se délocalise devant le cabinet de la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les



DR

hommes qui a déclaré, en juin dernier, vouloir « défendre les femmes de chambre »². Sauf qu'à ce jour la CGT-HPE et les grévistes, bien décidées à interpeller la ministre, n'ont pas été contactées... contrairement aux représentants de fédérations et agences qui emploient les femmes de chambre!

Les soutiens locaux se mobilisent

Pour autant, ce silence n'entame en rien la motivation sur le piquet. « C'est toujours épatant de voir la détermination, les chants, les danses, les confettis... Tous les moyens pour mettre la pression sur la direction, avec une bonne humeur extraordinaire vu les conditions très difficiles dans lesquelles vous êtes », témoigne Philippe dans sa prise de parole.

Il faut dire que la grève est très largement soutenue : ce lundi 10 septembre, il n'est pas le seul à être venu apporter son soutien aux camarades. Une délégation de la CGT Paris 18^e est également venue remettre un chèque pour la caisse de grève.

Fête de quartier ! en soutien aux grévistes de l'hôtel IBIS Batignolles

Sous-traitéEs
ExploitéEs
SurchargéEs
Sous-payéEs
VoléEs
HarceléEs
AgresséEs...

Vendredi 20 septembre, 16h30-19h

Parc Martin Luther King, 151 rue Cardinet (17e)



Et un collectif, appuyé par l'union locale mais aussi par de nombreuses autres organisations du quartier, dont le NPA, s'est monté pendant l'été pour soutenir les revendications des grévistes et refuser les violences dans ce secteur de la sous-traitance hôtelière. Plusieurs actions ont déjà été menées pour informer les habitantEs, très largement solidaires des grévistes et, le 20 septembre prochain, il organise une fête de quartier pour appuyer la dynamique et alimenter la caisse de grève³.

Marion (comité Paris 17-18^e)

1 – Mathieu Dejean, « Femmes de chambre en grève, à Paris : "Elles ont si peu à perdre qu'elles sont très déterminées" », *les Inrocks*, 9 septembre 2019.

2 – « Marlène Schiappa : "Je veux défendre les femmes de chambre" », *le Parisien*, 22 juin 2019

3 – <https://www.lepotcommun.fr/pot/00z75n8>

ÉDUCATION NATIONALE

Plan social au rectorat de Créteil

Lundi 2 septembre, il y a les profs qui ont fait la rentrée, et il y a les autres. Dans l'académie de Créteil, ce sont plusieurs centaines de professeurEs contractuelEs, qui assuraient des remplacements depuis parfois plusieurs années, qui se sont fait débarquer brutalement pendant les vacances. Un véritable plan social dans l'indifférence quasi générale.

Les chiffres sont éloquentes. Sur les 2300 contrats à l'année, 500 n'ont pas été reconduits à cette rentrée. Mais en fait, en comparant le nombre d'emplois de contractuelEs entre cette année et la précédente, à la même période, le déficit dépasse les 1500...

Avec des situations souvent dramatiques, puisqu'une bonne partie d'entre elles et eux se retrouvent sans ressource, dans l'impossibilité même de toucher les allocations chômage dans la mesure où le rectorat ne daigne même pas remplir son obligation de fournir l'attestation de fin d'emploi. Et pour les ressortissantEs des pays hors UE, la fin du contrat avec l'Éducation nationale risque aussi de compromettre le renouvellement de leur titre de séjour.



DR

« On se croirait revenu dix ans en arrière »

Ces dernières années pourtant, l'explosion des besoins en remplacements combinée à l'action syndicale avaient permis d'obtenir des conditions d'emploi plus décentes pour les professeurEs contractuelEs. Avant cette rentrée, où, selon les mots d'un responsable syndical : « On se croirait revenu dix ans en arrière. » Alors comment expliquer ce changement brutal de politique ? Il est dû, d'une part, à la réforme du lycée, qui réduit les heures d'enseignement et, d'autre part, au décret permettant d'imposer une 2^e heure supplémentaire à toutes les enseignantEs. Des mesures d'austérité dont les plus précaires parmi les enseignantEs sont, on le voit, les premières victimes. Mais ces calculs ne sont pas simplement cyniques. Ils sont également faux. Car l'autre scandale de cette rentrée, c'est qu'il manque encore plein de profs devant les classes. La faute à l'inconséquence d'une politique à flux tendu de gestion des personnels. Comble de l'ironie, le service qui s'occupe de l'affectation des contractuelEs s'est retrouvé tellement en sous-effectif qu'il a dû recruter en toute hâte une dizaine de vacataires contractuels...

Face à cette situation, à l'appel des syndicats, deux rassemblements ont déjà eu lieu devant le rectorat, réunissant entre 150 et 300 personnes pour demander le réemploi de tous les précaires. Un nouveau rassemblement est prévu mercredi 11 septembre à 14 h. Espérons que le scandale de cette rentrée permettra de poser vraiment la question de la manière dont sont traités les contractuelEs dans l'Éducation nationale. Il faut amplifier la mobilisation et que toutes et tous, syndicats, précaires et titulaires, s'unissent derrière un mot d'ordre clair, le seul à même de mettre un terme à la précarité et à la gestion inhumaine des personnels : le réemploi et la titularisation sans condition de touTEs les contractuelEs.

Raphaël Alberto

Pétition intersyndicale : <https://creteil.snes.edu/Petition-et-rassemblement-mercredi-11-septembre-a-14h-devant-le-rectorat-de.html>

Les Nôtres**Jean-Jacques Garosi, dit Carvel**

Jean-Jacques Garosi est décédé le 25 août à l'âge de 80 ans.

Seul fils d'ouvrier de sa promotion, il était diplômé de Sciences Po. Entré à la Sécurité sociale comme rédacteur juridique, il est devenu syndicaliste à Force ouvrière et trotskiste, membre de l'OCI. Il a fait partie des animateurs de la grande grève professionnelle de 1973. Il était avec d'autres pour continuer la grève jusqu'à satisfaction des revendications, mais les directions syndicales en avaient décidé autrement.

Les directeurs lui ont fait miroiter un avancement auquel sa formation initiale lui permettait de prétendre. Il ne s'est jamais laissé tenter et a combattu la corruption.

À la fin des années 1970, il a été exclu de l'OCI par Pierre Lambert pour avoir voulu créer une tendance sur la base des divergences dans l'action syndicale. Voulant continuer le combat, il a impulsé un petit groupe trotskiste puis, sous le nom de Carvel, il a intégré la LCR. Le droit de tendance y étant reconnu, il n'a pas manqué de s'y investir. Il a fait partie de la Commission nationale ouvrière qui organisait le travail syndical, et a été membre du Comité central. Il a participé à la création d'un Comité de défense de la Sécurité sociale, un combat qu'il considérait comme primordial. Il a adhéré au NPA mais, ces dernières années, son état de santé ne lui permettait plus de militer activement. Toutefois il a participé à son domicile aux discussions politiques avec les camarades de Gagny.

Jean-Jacques avait à cœur de partager ses grandes connaissances littéraires et musicales avec son entourage, considérant que la culture ne devait pas être réservée aux élites.

Il attachait beaucoup d'importance à la formation politique et, il y a peu, il dispensait encore des séances de formation au plan local, à l'attention des militantEs et sympathisantEs.

Il était convaincu que les combats auxquels il avait consacré sa vie ne s'arrêteraient pas avec sa disparition, plaçant tous ses espoirs dans les nouvelles générations.

Ses camarades

Les 14/15 septembre à la fête de l'Huma

AU STAND DU NPA, AVENUE LOUISE-MICHEL

SAMEDI 12H30-13H30 : Présentation du livre *la Révolution féministe* (Éditions Amsterdam – 2019) par son autrice **Aurore Koechlin**

SAMEDI 15H30-16H30 : Débat « *Autoritarisme, violences policières... Quelle riposte ?* », avec **Assa Traoré** (comité Vérité et justice pour Adama), **Aurélie Garand** (collectif Vérité et justice pour Angelo) et **Julien Salingue** (NPA)

SAMEDI 17H-17H45 : Prises de parole d'**Olivier Besancenot** et de **Philippe Poutou**, avec interventions des grévistes des hôtels NH Marseille et Ibis Batignolles Paris 17^e

SAMEDI 18H-18H45 : Présentation de la réédition de *Grève de masse, parti et syndicat* (La Brèche – 2019) et de *Rosa Luxemburg, l'étincelle incendiaire* (Le temps des cerises – 2019) par son auteur **Michael Löwy**

SAMEDI 19H-20H : Débat « *2019 : l'Algérie en soulèvement* » avec **Hamamouche Lemnouar**, militant du Parti socialiste des travailleurs (Algérie)

DIMANCHE 12H30-13H30 : Présentation du livre *les Écœurés* (Seuil – 2019) par son auteur **Gérard Delteil**

DIMANCHE 14H-15H : Débat avec les travailleurs sans-papiers de Chronopost (94), en grève depuis le 11 juin

DIMANCHE 15H15-16H : Débat « *On vit ici, on reste ici, on vote ici !* », avec la CSP 75, ZSP 18, la liste des Sans-voix 18^e et le collectif J'y suis j'y vote

Secteur jeunes**Secrétariat national jeunes des 7 et 8 septembre**

Le premier week-end de septembre a été l'occasion pour une quarantaine de jeunes militantEs du NPA de se retrouver pour le Secrétariat national jeunes (SNJ).

Le Secteur jeunes du NPA a préparé sa rentrée politique, afin de mettre ses militantEs en ordre de bataille pour un mois de septembre qui pourrait s'avérer animé. Entre les mobilisations des Gilets jaunes qui repointent leur nez, la grève aux urgences et les manifestations appelées pour le climat et contre la réforme des retraites, les luttes ne manquent pas malgré les stratégies de dispersion. Et d'autres batailles se préparent pour les révolutionnaires, entre le retour de la Manif pour tous qui s'oppose à la PMA pour les couples lesbiens et l'accélération de la mise en place du Service national universel (SNU). Sur le front de la répression, la mobilisation doit être la plus forte possible le 10 octobre à l'occasion du procès en appel de Victor et Roga, deux étudiants de Nanterre risquant la prison pour s'être mobilisés contre la sélection au printemps 2018.

Vive les grèves lycéennes pour le climat!

Dans la foulée des discussions de l'Université d'été du NPA, il a beaucoup été question d'écologie



et du mouvement des jeunes pour le climat, commencé au printemps. Le SNJ a cherché à analyser les premiers mois de mobilisation : si le mouvement a tout d'abord surpris par son ampleur et son caractère spontané et international, le problème des buts qu'il se donne s'est rapidement posé. Le collectif Youth for Climate, qui s'étend et se structure depuis le début de l'année, organise localement les grèves lycéennes. Nationalement,

on peut, néanmoins, regretter que ce groupe, prenant la forme de « groupes de travail sans hiérarchie fixe », se limite pour le moment à une politique de « pressions sur les gouvernants », voire présente les critiques du capitalisme comme divisant le mouvement.

Un petit geste pour le climat: renverser le capitalisme

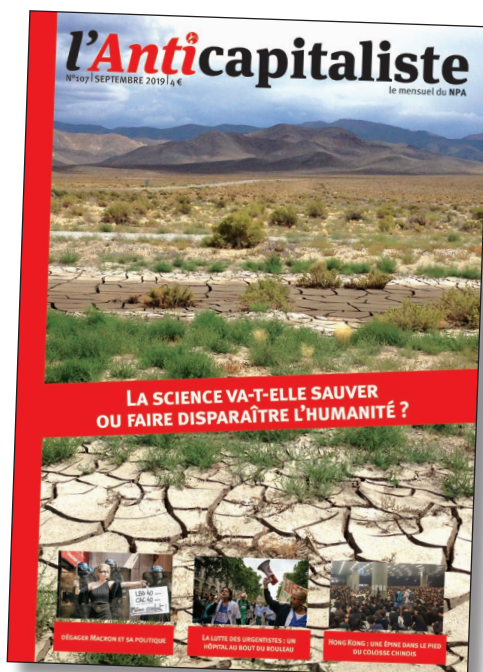
Le NPA Jeunes s'inscrit pleinement dans la lutte des jeunes contre la

destruction de l'environnement, avec un discours politique clair dans sa dénonciation du système capitaliste comme responsable de la crise écologique, et montrant en quoi le capitalisme vert est une impasse pour le mouvement écologiste. Partout où cela est possible, nos camarades cherchent à s'impliquer au sein du mouvement, en participant aux actions et manifestations voire en les impulsant, mais aussi en poussant à l'organisation d'assemblées générales dans les lycées et les universités.

Du matériel militant sera produit dans les jours à venir pour mener une campagne politique autour de l'écologie : les jeunes du NPA organiseront à ce titre dans les prochaines semaines des meetings et des journées de formation afin de diffuser nos idées dans la jeunesse mobilisée.

Il a aussi été décidé qu'un stage de formation se déroulera en région parisienne les 25 et 26 janvier pour se cultiver politiquement et discuter de nos idées révolutionnaires. D'ici là, le SNJ se réunira à nouveau les 14 et 15 décembre pour faire le point sur l'intervention militante du Secteur jeunes du NPA.

Barnabé Avelin

L'Anticapitaliste la revue
Le n°107 est disponible

Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4 euros à l'ordre de NSPAC à :

L'Anticapitaliste,

2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 12.

Essai

Laurent Jeanpierre est professeur de science politique à l'université Paris 8. Dans cet essai court, documenté et d'une lecture agréable, il offre une analyse, « à chaud », du mouvement des Gilets jaunes. Sa démarche se caractérise par un savant dosage entre érudition et modestie face à une mobilisation qui a surpris tout le monde, y compris les chercheurs et les spécialistes des mouvements sociaux : « Plutôt que d'éclairer le mouvement, [ce livre] propose au contraire de se laisser ébranler par lui. D'interroger le sens commun des chercheurs avant de remettre en cause les croyances des protagonistes. » Une attitude louable qui permet à Laurent Jeanpierre de ne pas céder à la tentation, malheureusement trop courante, d'enfermer la réalité, quitte à la modifier, dans des concepts, mais bien d'interroger et d'actualiser les théories et concepts de sociologie et de science politique sans renoncer à tenter de mettre en perspective le mouvement des Gilets jaunes et à offrir des clés de compréhension et d'analyse de cette mobilisation inédite.

« Les moments d'effervescence sont aussi des moments de mélange »

Sur la mobilisation elle-même, et notamment son caractère hétérogène, voire confus, qui a conduit d'aucuns, du côté du pouvoir comme de certaines franges de la gauche radicale, à la traiter par le mépris, Laurent Jeanpierre rappelle ainsi que « l'impureté et la diversité idéologiques de la protestation ne peuvent être un motif

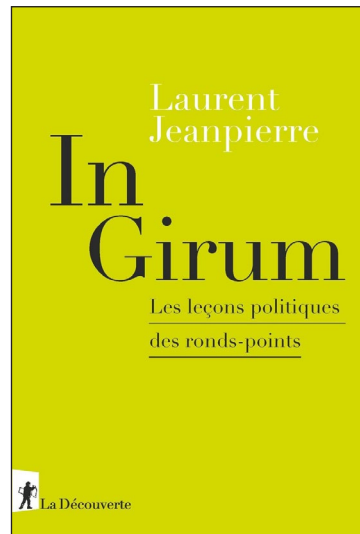
In Girum : les leçons politiques des ronds-points, de Laurent Jeanpierre

La Découverte, 192 pages, 12 euros.

d'originalité ou de surprise que si l'on considère l'homogénéité des convictions politiques comme la norme des luttes sociales, [alors que] l'enquête sur les conjonctures critiques ou révolutionnaires montre pourtant qu'il n'en est rien : les moments d'effervescence sont aussi des moments de mélange, voire de confusion ». Et d'expliquer que « le présupposé d'une unité idéologique des mouvements sociaux témoigne en réalité de la domination de la contestation organisée, structurée par des appareils, avec parfois ses intellectuels organiques, dans les protestations contemporaines. Or, bien qu'elle domine l'espace des luttes, cette modalité protestataire est loin d'être la seule. En France, les mouvements de ces dernières années incitent même à penser qu'elle est entrée en crise ». L'examen des ressorts de cette crise, avec l'éclairage fourni par le mouvement des Gilets jaunes, est particulièrement stimulant, et confirme que la souplesse et l'agilité théoriques sont des vertus dont devrait se parer tout militant révolutionnaire.

« Ne plus avoir honte de leur condition »

Autre aspect du livre, l'appréhension du mouvement des Gilets jaunes comme celui de l'affirmation



d'un « nous » populaire, du surgissement sur la scène politique et sociale de fractions de classe longtemps délaissées, est elle aussi particulièrement percutante. Laurent Jeanpierre s'attache à démontrer que cette affirmation a participé d'une rupture de l'isolement d'individus souvent atomisés, avec un rôle central des cabanes et des ronds-points : « À partir de décembre, le rassemblement local des gilets jaunes a accueilli des sans-emploi, des précaires, des mères au foyer disposant, sans toujours s'en féliciter, de plus de temps que les premiers mobilisés.

En contrepartie de leur disponibilité, ces nouveaux participants restaient d'autant plus qu'ils n'étaient pas jugés, qu'ils obtenaient une forme de reconnaissance sociale dont ils étaient d'habitude privés ainsi que la possibilité, peut-être passagère, de ne plus avoir honte de leur condition ». Enquêtes et témoignages à l'appui, Laurent Jeanpierre donne à voir ce processus peu médiatisé par lequel, loin des « manifs du samedi », des dizaines de milliers de personnes ont « fait de la politique » et reconstruit des liens de solidarité et une identité collective mis à mal par des décennies de néolibéralisme et de relégation. Impossible de résumer l'ensemble des aspects de l'ouvrage, qui s'intéresse longuement à « relocalisation de la politique », comparaisons internationales à l'appui, ainsi qu'aux « utopies communales » et qui interroge, en mobilisant un appareil théorique riche et varié, les ruptures et les continuités à l'œuvre dans le mouvement des Gilets jaunes. On ne partagera pas nécessairement toutes les conclusions de l'auteur, mais ce livre doit être lu, qui bouleverse quelques certitudes et invite à réfléchir sur un mouvement dont il est aujourd'hui encore difficile de mesurer le sens et la portée.

Julien Salingue

Essai

La révolution féministe, d'Aurore Koechlin

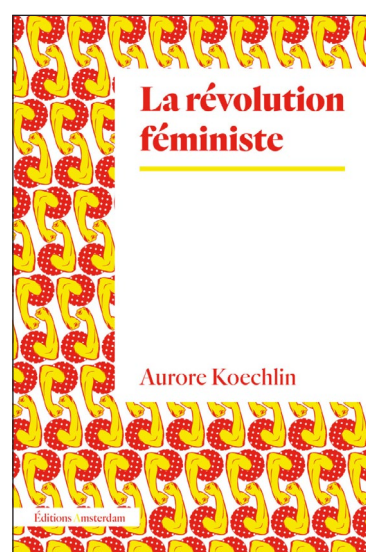
Éditions Amsterdam, 176 pages, 12 euros.

Le 21 août est sorti *La Révolution féministe* d'Aurore Koechlin. Ce livre se propose d'étudier la possibilité d'une quatrième vague du féminisme, et de la mettre en regard avec l'histoire du féminisme pour comprendre ce qui se joue en ce moment sur la scène internationale, et discuter de nos perspectives en France.

Une histoire du féminisme en France

Nous avons pour principe de ne pas tracer de perspectives sans bilan. La première partie du livre, intitulée « Les féminismes historiques » revient donc largement sur l'histoire française, pour permettre de comprendre les évolutions, les courants féministes et les enjeux d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas de faire une simple chronologie de la seconde vague du féminisme (des années 1970), mais bien de comprendre comment le féminisme « traditionnel » a évolué en lien ou parfois contre le mouvement ouvrier, dans une période et un contexte précis.

Plutôt que de simplement regarder ce qu'ont défendu les féministes à ce moment de l'histoire, il s'agit ici plutôt de comprendre le féminisme en lien avec les modifications du capitalisme, des structures du mouvement ouvrier et des flux et des reflux de la conscience de classe. Cette perspective est, disons-le,



salutaire, car pour construire un mouvement de masse en capacité de changer la société, il est nécessaire d'accumuler les expériences du mouvement féministe et du mouvement ouvrier et de tirer les bilans des erreurs. C'est aussi dans cette partie que l'on peut se rappeler qu'une tradition marxiste et féministe a été dès le départ au cœur de la seconde vague : le féminisme lutte de classe.

L'un des apports dans l'histoire du féminisme se situe aussi dans l'histoire de la dite « troisième vague » du féminisme, d'une part souvent mise en avant par les courants intersectionnels aujourd'hui

comme l'aboutissement théorique du féminisme, et d'autre part balayée par le mouvement ouvrier comme étant seulement un mouvement théorique universitaire. Cette partie nous montre que la vérité se situe quelque part entre les deux : les mouvements des années 1990 pour l'égalité des droits des personnes LGBT ne se trouvent pas étrangers à la lutte féministe, et surtout les théories sont rarement déconnectées d'une situation politique. L'hypothèse émise par l'auteur sur la remontée des luttes de 1995 et de la manifestation des femmes du 25 novembre semble en ce sens particulièrement pertinente.

Une théorie de la reproduction sociale

Ce livre se situe dans la continuité des productions théoriques issues de la fin des années 1970 dans le monde anglo-saxon permettant de relire le marxisme en mettant au cœur la question de la reproduction sociale (reproduction de la force de travail : travail du soin, travail domestique, éducation des enfants...). En plus de nous donner des éléments sur les productions non traduites de l'anglais comme le livre essentiel de Lise Vogel, *Oppression of women : toward a Unitary Theory*, qui permet de relire le *Capital* au travers d'une nécessaire vision féministe, il s'agit de

comprendre comment cette théorie se traduit concrètement dans les enjeux actuels de la forme de la grève féministe internationale et des modifications de la reproduction sociale dans la crise actuelle du capitalisme.

La dernière partie du livre propose de réfléchir à partir des problèmes militants posés aujourd'hui en posant des pistes de réflexion, pas seulement pour le mouvement féministe, mais une stratégie féministe pour notre classe.

Mimosa Effe

NB : une version longue de cette recension, avec une partie sur les questions stratégiques, est parue sur notre site (<https://npa2009.org/idees/culture/la-revolution-feministe-la-nouvelle-vague-et-lelaboration-dune-strategie-feministe>) et dans le numéro 107 (septembre) de notre revue *L'Anticapitaliste* mensuel.

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie
★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris

Tél. : 01 49 28 52 44

Fax : 01 49 28 52 43

contact@la-breche.com

Roman

Avant que j'oublie, d'Anne Pauly

Éditions Verdier, 144 pages, 14 euros.

Un titre qui refuse autant qu'il annonce la furieuse nécessité de l'oubli... comme dans tout deuil. Le père de la narratrice, Anne, vient de mourir dans un hôpital de banlieue. À travers l'inventaire des petites choses du quotidien, des objets de la maison de Carrières-sous-Poissy où elle a passé son enfance, Anne dessine le portrait tout en humour, jusqu'à la dérision, de son père, sa « racaille unijambiste ».

Anne Pauly
Avant que j'oublie



« La France de Giscard »

Chaque objet, chaque livre, chaque son de la maison évoque un souvenir. L'enfance revient. La vie de famille n'a pas été simple. Son père buvait un peu trop. Et pour la mère d'Anne, partie la première, « la vie dure l'avait emporté sur les harmonies célestes » de la jeunesse. Son père avait sans doute « joué la comédie sociale de son temps », celle de « la France de Giscard » où « une bonne baffe calmait efficacement les épouses récalcitrantes ». Anne avait vu sa « mère en baver et se faire maltraiter », et « décidé à neuf ans » qu'elle n'aurait pas « cette vie-là ».

Pourtant, au moment de la mort de ce « vieux père carcasse », Anne flâne dans sa bibliothèque en quête de ce qu'il fut. Son père n'avait-il pas trouvé un autre refuge dans les livres et la spiritualité « pour se venger d'une enfance de misère et d'un mépris social qu'il avait ressenti toute sa jeunesse » ? Anne l'a pressenti ce père dégingand et sensible, élégant et gauche en même temps. Lui qui n'avait jamais levé la main sur elle. Elle a aperçu, lorsqu'elle l'aidait à faire sa toilette, ce « jeune homme spirituel et dégingandé coincé dans le corps du vieillard ».

Portrait émouvant et juste d'une famille

Avec ce premier roman intimiste et drôle, Anne Pauly dresse le portrait émouvant et juste d'une famille, de ses contradictions et de nos fêlures. Et ça envoie ! Car la réconciliation – avec soi et les autres – et l'humour ne sont jamais loin...

Alors, le chagrin peut éclater. La colère aussi. Elle donne l'occasion à la narratrice de s'affirmer. Ainsi, « en plein milieu des "débats" sur le mariage pour tous, alors même qu'on se prenait des seaux de merde depuis des semaines de la part des psychiatres, des curés et des réacs de tous bords, socialistes inclus » elle s'énerve contre ceux qui trouvent « efficace de distribuer des tracts contre l'homophobie et utile de nous expliquer à nous autres, pauvres précaires aux VAE incertaines, comment nous organiser politiquement ». Cet esclandre militant est pour elle une « modeste manière d'honorer la mémoire de vaincu » de son père. Et de lui emprunter un peu de sa carcasse, à ce « cow-boy rebelle ».

Fabienne Dolet

« Nous demandons la libération immédiate et inconditionnelle de Ramy par les autorités égyptiennes »

Entretien. Céline Lebrun-Shaath, 29 ans, réside et travaille au Caire depuis plusieurs années. Le 5 juillet dernier, son mari, Ramy Shaath, coordonnateur du mouvement BDS (Boycott, désinvestissement et sanctions) en Égypte, a été arrêté par les forces de la Sûreté égyptienne. Il est, depuis, en prison. Céline a été quant à elle expulsée d'Égypte et mène, depuis la France, la campagne pour la libération de Ramy.

Peux-tu nous raconter ce qui s'est passé le 5 juillet ?

Les forces de la Sûreté de l'État sont entrées chez nous au milieu de la nuit et ont commencé à procéder à la fouille de l'appartement, à saisir les ordinateurs, les disques durs, etc., sans présenter de mandat, sans nous expliquer les tenants et les aboutissants de ce qui était en train de se passer. Je me suis opposée à ce qu'ils saisissent mes affaires personnelles, et c'est à ce moment-là, semble-t-il, qu'a été prise la décision de me déporter hors d'Égypte. Et c'est au moment de partir qu'il a été signifié à Ramy qu'il était arrêté et qu'il devait suivre les forces de la Sûreté.

Ont-ils invoqué des motifs pour cette arrestation ?

Au moment de l'arrestation, aucune explication, aucun motif. Pendant 36 heures, Ramy a disparu, on ne savait pas où il était. La famille a signalé sa disparition et c'est 36 heures plus tard qu'il est réapparu, devant le procureur de la Sûreté de l'État, sans avoir pu prévenir d'avocat, sans avoir pu prévenir personne. La chance qu'on a eue, c'est qu'un avocat se trouvait sur place, qui a pu nous prévenir et assister à l'interrogatoire qui a été mené par le procureur. Et c'est là qu'on a découvert que Ramy était accusé d'« assistance à un groupe terroriste », sans qu'il soit précisé lequel, et qu'il avait de plus été ajouté à une affaire qu'on appelle « affaire de l'Espoir », dans laquelle plusieurs défenseurs des droits humains, avocats, responsables politiques, avaient été arrêtés 10 jours auparavant, suite à la création d'une coalition baptisée l'Espoir, dans le but de préparer les prochaines élections parlementaires, ce qui n'a visiblement pas plu aux autorités égyptiennes. Donc Ramy, en plus de l'accusation d'« assistance à un groupe terroriste », a été ajouté à cette affaire, alors qu'il n'a rien à voir avec cette coalition, dont les activités sont par ailleurs parfaitement légitimes.

Quels liens ces accusations peuvent-elles avoir avec ses activités réelles ? Ce n'est pas un inconnu, c'est un militant, investi dans la vie publique...

Son arrestation, selon nous, est liée à ses activités politiques. Il suffit de regarder ce qu'il a fait dans les semaines qui ont précédé son arrestation et de se demander ce qui aurait pu provoquer cette décision. Et force est de constater que ce sont ses activités en défense des droits des Palestiniens, et notamment son opposition virulente aux nouvelles tentatives de normalisation des relations des pays arabes avec Israël, dans le cadre du « deal du siècle » de l'administration Trump, sur lesquelles il était très mobilisé dans les dernières semaines, entre autres au moment de la conférence de Manama [à Bahreïn, consacrée au prétendu « plan de paix économique



DR

de l'administration Trump], qui permettent de comprendre son arrestation.

Vous avez attendu plusieurs semaines avant de décider de lancer une campagne...

Sachant l'innocence de Ramy, on a espéré dans un premier temps qu'il pourrait y avoir une libération rapide, de la part du procureur de la Sûreté de l'État, face à un dossier complètement vide. Il y a eu ensuite des tentatives d'intervention du côté de la famille de Ramy et du côté de l'Autorité palestinienne, Ramy étant aussi citoyen palestinien. Il a été fait des promesses que Ramy serait libéré, ce qui nous a poussés à attendre un peu, jusqu'à ce qu'on fasse le constat que ces promesses n'avaient pas été, et ne seraient pas, tenues.

Vous avez donc décidé de lancer la campagne. Autour de quels mots d'ordre ?

Nous avons deux demandes principales. La première, la demande forte, c'est la libération immédiate et inconditionnelle de Ramy par les autorités égyptiennes. La seconde, c'est mon retour le plus rapide au Caire, pour être au côté de Ramy, étant donné que je résidais légalement depuis plusieurs années en Égypte, que j'y travaillais. L'Égypte est mon lieu de résidence et de travail, travail que j'ai perdu dans la foulée, il faut le dire.

Pour la campagne, tu es active, la famille de Ramy aussi, mais vous avez sollicité des associations, des ONG, des collectifs, etc.

Oui. Dans les jours qui ont suivi l'annonce publique de l'arrestation de Ramy, Amnesty International s'est engagé dans la campagne, ainsi que la FIDH [Fédération internationale des droits de l'homme], mais aussi d'autres ONG comme l'ACAT [Action des chrétiens pour

l'abolition de la torture], le CIHRS [Cairo Institute for Human Rights Studies] et l'OMCT [Organisation mondiale contre la torture]. Ces ONG mènent la campagne avec nous, autour de ces deux demandes.

Vous interpellez donc les autorités égyptiennes. Vous adressez-vous aussi aux autorités françaises ?

Oui, il y a des démarches en cours auprès des autorités françaises, mais pour l'instant je ne peux pas en dire beaucoup plus...

J'imagine que vous avez des inquiétudes car on connaît la situation en Égypte, mais aussi un peu d'espoir, avec le lancement et le développement de la campagne. Que peut-on faire pour appuyer vos démarches ?

Disons que nous sommes dans un premier temps, d'information et de sensibilisation. La première chose à faire, c'est de suivre la page Facebook de la campagne [page « Free Ramy Shaath » : <https://www.facebook.com/FreeRamyShaath/>], de parler du cas de Ramy en partageant les différentes publications et informations de la page. Les gens ne doivent pas non plus hésiter à contacter leur député pour évoquer le cas de Ramy, les interpellent pour leur demander qu'ils interpellent à leur tour les autorités, qu'ils interviennent auprès du ministère des Affaires étrangères. Mais pour l'instant, comme je le disais, on en est encore au stade de la sensibilisation, et on va voir comment évolue la situation avant de lancer un appel plus large à l'action.

Propos recueillis par Julien Salingue

L'image de la semaine



Vu ailleurs

SOUTENIR SOS MÉDITERRANÉE AVEC DES BADGES RAFFARIN.

« Tu te cherches un swag de rentrée à mi-chemin entre Christophe Barbier et Iggy Pop? ». Guillaume Meurice a la solution. L'humoriste de France Inter, aussi engagé que touche-à-tout, lance une boutique en ligne pour aider une ONG qui recherche et sauve des migrants en haute mer.

« Il s'agit des produits dérivés de mon spectacle et je reverse les bénéfices à SOS Méditerranée France », explique-t-il au HuffPost, avant de préciser que des bénévoles de l'association « sont déjà venus à la fin de [ses] spectacles pour vendre directement ce qu'on a appelé le "En Merch" ».

L'ONG, associée à Médecins sans frontière est aujourd'hui l'une des dernières à assurer une mission de sauvetage en Méditerranée, en raison notamment de la pression des autorités de certains pays qui considèrent ces organisations comme « complices » des passeurs. Grâce à son navire l'Ocean Viking, SOS Méditerranée a par exemple pu secourir 356 personnes au mois d'août 2019, en l'espace de 23 jours.

C'est donc pour financer ce genre d'opérations que Guillaume Meurice a lancé sa boutique en ligne, en lien avec l'ONG. Dans les rayons : un totebag et quatre pins. Tous dans le style du chroniqueur radio qui a récemment monté le « groupe de rock macroniste » The Disruptives, mais également réalisé, avec sa complice Charline Vanhoenacker, un cahier de vacances spécial Emmanuel Macron dont les bénéfices sont reversés au Secours Populaire.

Via son site vous pourrez ainsi acquérir un badge « Sex, drugs and trotinettes », porter fièrement un pin's « Les jeunes avec Raffarin », mais également vous parer d'un sac orné du slogan « Sortez-vous les droits du cul. »

Pour des prix allant de deux à huit euros.

Rien d'autre ? « Pour l'instant on reste là dessus mais dès qu'on aura d'autres idées, il y aura d'autres produits », nous confie Guillaume Meurice. Des articles qui seront forcément made in France et écolo-responsables, comme le reste de la boutique. Petit bonus : ce site est sans doute l'un des seuls qui vous permet de faire une action citoyenne en cliquant sur l'onglet « +18. »

Anthony Berthelier, « Guillaume Meurice lance une boutique en ligne pour aider SOS Méditerranée », Huffington Post, 9 septembre 2019.

La boutique : <https://www.guillaume-meurice.fr/boutique-en-ligne-guillaume-meurice>

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires		
Hebdo <input type="checkbox"/> 6 mois 28 €	<input type="checkbox"/> 1 an 56 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 €	<input type="checkbox"/> 1 an 40 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois 22 €	<input type="checkbox"/> 1 an 44 €		
Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois 50 €	<input type="checkbox"/> 1 an 100 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 38 €	<input type="checkbox"/> 1 an 76 €
Promotion d'essai Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois 10 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo <input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	Hebdo <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322254755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org